

SENATE



SÉNAT

CANADA

**COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES AFFAIRES  
ÉTRANGÈRES ET DU COMMERCE INTERNATIONAL**

***JETER DES PONTS :  
LES LIENS ENTRE  
LE CANADA ET LA TURQUIE  
ET LEUR POTENTIEL***

**Juin 2013**

This report is also available in English.  
Information on the committee is available on the site:  
[www.senate-senat.ca/AEFA.asp](http://www.senate-senat.ca/AEFA.asp).

Des renseignements sur le comité sont donnés sur le site :  
[www.senate-senat.ca/AEFA.asp](http://www.senate-senat.ca/AEFA.asp).

# TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES .....	iii
AVANT-PROPOS .....	v
REMERCIEMENTS .....	vii
LE COMITÉ .....	ix
ORDRE DE RENVOI.....	xi
RÉSUMÉ .....	1
RECOMMANDATIONS .....	5
CARTE DE LA TURQUIE .....	7
INTRODUCTION .....	11
I.    LE RENOUVEAU DE LA TURQUIE.....	13
A.    La Turquie comme modèle .....	15
B.    Questions d’actualité et préoccupations.....	16
C.    Les aspirations à l’égard de la politique étrangère.....	18
1.    Turkish Airlines et la politique étrangère de la Turquie .....	19
2.    Aide au développement officielle (ADO) de la Turquie .....	20
3.    Priorités et enjeux régionaux .....	20
a.    La crise en Syrie .....	21
b.    Relations avec Israël.....	22
c.    Autres préoccupations et défis .....	23
II.    LES AVANTAGES COMMERCIAUX DE LA TURQUIE .....	24
A.    La situation stratégique .....	25
1.    L’accès à l’UE.....	26
2.    La Turquie, porte d’entrée .....	27
B.    La diversification .....	27
III.    L’ACCROISSEMENT DES RELATONS COMMERCIALES ENTRE LE CANADA ET LA TURQUIE.....	31
A.    Aligner l’offre du Canada sur la demande de la Turquie.....	32
1.    Agriculture et agroalimentaire .....	34
2.    Exploitation minière.....	35
3.    Énergie .....	36
4.    Infrastructures et transports.....	38
B.    Jeter des ponts .....	39
1.    L’approfondissement de l’engagement politique.....	39

2.	Négociation d'un accord de libre-échange .....	41
3.	La promotion des partenariats.....	42
4.	Le développement des relations dans le domaine de l'éducation .....	44
a.	Accord sur la mobilité des jeunes .....	46
b.	La marque du Canada.....	47
5.	Le transfert de connaissances et la technologie .....	47
IV.	LE RESSERREMENT DE LA COOPÉRATION ENTRE LE CANADA ET LA TURQUIE DANS LA RÉGION.....	50
V.	CONCLUSION.....	51
ANNEXE A – TÉMOINS .....		53
ANNEXE B – VOYAGE À ISTANBUL ET ANKARA, TURQUIE .....		55

## AVANT-PROPOS

Le temps de mettre la dernière touche au rapport, de le faire traduire et de préparer sa publication, les yeux du monde entier se sont tournés vers les manifestations en Turquie.

Dans la section « Questions d'actualité et préoccupations » du présent rapport, pages 16 à 18, le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international décrit les défis et les enjeux que la Turquie devra régler à l'interne, tout au long de son processus de modernisation démocratique et économique.

Le comité estime que ce rapport demeure un compte rendu fidèle et à jour de la relation entre le Canada et la Turquie, qui est en constante évolution.



## REMERCIEMENTS

Au cours des trois dernières années, le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international a étudié les pays émergents avec lesquels le Canada aurait avantage à nouer des liens plus solides. Pendant nos études des pays connus désormais comme le BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine), nos interlocuteurs ont évoqué à maintes reprises la transformation de la République de Turquie, amenant le comité à s’y intéresser d’un peu plus près.

Ce qu’a observé le comité, c’est un pays dont l’impressionnante croissance économique, la population dynamique et l’approche stratégique des affaires intérieures et étrangères sont peut-être moins documentées ou mal comprises, mais qui présente un potentiel de complémentarité avec le Canada qui le rend digne d’intérêt. Qualifiant la Turquie de « pays en mouvement », le comité encourage le Canada à s’investir sur les plans politique, commercial et interpersonnel, afin de favoriser ce qui pourrait devenir une relation durable et mutuellement gratifiante.

La détermination à développer cette relation était manifeste dans l’empressement d’une cinquantaine de témoins et interlocuteurs à rencontrer le comité, parmi eux des ministres, des hauts fonctionnaires, des journalistes, des universitaires, des dirigeants d’entreprise et des membres de chambres de commerce. Tous, je les remercie d’avoir fait profiter le comité de leurs connaissances et de leurs précieux points de vue.

Je tiens par ailleurs à remercier les membres du comité et leur personnel pour avoir veillé à ce que la relation actuelle et potentielle Canada-Turquie soit évaluée sous tous ses aspects. Un merci tout particulier au sénateur Percy Downe, vice-président du comité, dont les points de vue et conseils sont essentiels à la bonne marche des travaux du comité.

Le décès regrettable du sénateur Doug Finley pendant l’étude a représenté une grande perte pour le comité. À titre de membre du comité directeur, le sénateur Finley agissait souvent comme la conscience du comité, l’amenant à se concentrer sur la tâche à accomplir.

Toute ma reconnaissance va au greffier du comité, Adam Thompson, aux analystes, Natalie Mychajlyszyn et Brian Hermon, ainsi qu’aux traducteurs, dont le travail minutieux est évident dans tout le rapport.

Au fil des années, le Comité sénatorial permanent des Affaires étrangères et du commerce international s'est forgé une réputation qui, et je suis fier de le dire, le précède désormais dans toutes ses interventions. De fait, sa décision d'étudier la Turquie a généré un nouvel élan d'intérêt envers ce pays au sein du gouvernement du Canada, et ce, avant la publication du présent rapport. J'espère que les points de vue et les recommandations qu'il renferme seront utiles aux efforts qui seront déployés par le gouvernement, les entreprises et la société civile du Canada pour développer le partenariat Canada-Turquie à son plein potentiel.

*Raynell Andreychuk, sénatrice  
Présidente du comité*



## LE COMITÉ

### Les sénateurs suivants ont participé à l'étude:

\*L'honorable Raynell Andreychuk, présidente du comité

\*L'honorable Percy Downe, vice-président du comité

et

les honorables sénateurs :

Salma Ataullahjan,

Dennis Dawson,

\*Pierre De Bané, C.P.,

Jacques Demers,

\*Suzanne Fortin-Duplessis,

Janis G. Johnson,

Pierre Claude Nolin,

Fernand Robichaud, C.P.,

\*David P. Smith, C.P.,

John D. Wallace.

\*Indique les sénateurs ayant participé à la mission d'étude à Istanbul et Ankara, Turquie.

### Membres d'office du comité :

Les honorables sénateurs Marjory LeBreton, C.P. (ou Claude Carignan) et James Cowan (ou Claudette Tardif)

### Autres sénateurs ayant occasionnellement participé à l'étude :

Les honorables sénateurs Doug Black, Bert Brown, Larry W. Campbell, Maria Chaput, Michael Duffy, Doug Finley, Elizabeth Hubley, Leo Housakos, Daniel Lang, Frank Mahovlich, Michel Rivard, Pamela Wallin et David M. Wells.

**Personnel du comité :**

Brian Hermon, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires,  
Bibliothèque du Parlement,  
Natalie Mychajlyszyn, analyste, Service d'information et de recherche  
parlementaires, Bibliothèque du Parlement,  
Adam Thompson, greffier du comité,  
Lori Meldrum, adjointe administrative.

**Autre employée ayant prêté une aide occasionnelle au comité :**

Mona Ishack, agente de communications, Sénat du Canada.

## ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat*, le mercredi 7 novembre 2012 :

L'honorable sénatrice Andreychuk propose, appuyée par l'honorable sénateur Stratton :

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international soit autorisé à étudier, pour en faire rapport, l'évolution de la situation économique et politique en Turquie, ainsi que l'influence qu'exerce ce pays sur l'échiquier régional et mondial, les implications sur les intérêts et les perspectives du Canada et d'autres questions connexes;

Que le comité dépose son rapport final au plus tard le 31 mars 2013, et obtienne tous les pouvoirs nécessaires pour rendre publiques ses constatations jusqu'au 30 avril 2013.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 7 mars 2013 :

L'honorable sénateur Andreychuk propose, appuyée par l'honorable sénateur Martin,

Que, nonobstant l'ordre du Sénat adopté le mercredi 7 novembre 2012, la date du rapport final du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international relativement à son examen de l'évolution de la situation économique et politique en Turquie soit reportée du 31 mars 2013 au 30 juin 2013;

Que le comité conserve, jusqu'au 31 juillet 2013, tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Gary W. O'Brien

*Greffier du Sénat*



## RÉSUMÉ

Le présent rapport fait état des conclusions de l'étude du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international sur les occasions que représente le renouvellement des relations du Canada avec la « nouvelle Turquie », un pays qui mise sur ses réussites économiques, sa grande population jeune et entreprenante et ses avantages géopolitiques pour étendre son influence régionale et mondiale.

Dans son rapport, le comité établit **qu'il est encore temps pour le Canada de tirer parti** des débouchés en Turquie et que les priorités stratégiques et les forces commerciales du Canada coïncident avec la politique étrangère et les objectifs commerciaux de la Turquie, ainsi qu'avec ses besoins au chapitre des marchandises et des importations.

Prenant appui sur les efforts déployés par les représentants du gouvernement, les entreprises et les établissements d'enseignement, **le rapport contient six recommandations à l'intention du gouvernement du Canada sur les moyens de renforcer l'engagement politique et d'améliorer la diplomatie commerciale pour renouveler les rapports entre le Canada et la Turquie et renforcer la compréhension mutuelle.**

Même si les relations commerciales du Canada avec la Turquie connaissent un certain essor, les échanges et l'investissement sont loin d'être aussi intenses qu'ils pourraient l'être, plus particulièrement dans les secteurs où l'expertise des entreprises canadiennes correspond aux priorités économiques de la Turquie. **Le comité souligne que la conjoncture est favorable à l'approfondissement par le Canada et la Turquie de leurs partenariats commerciaux, ainsi qu'au ciblage, par les entreprises et investisseurs canadiens, des secteurs à fort potentiel de l'économie turque, notamment l'agriculture, l'exploitation minière, l'énergie, l'infrastructure, le transport et l'éducation.**

**Le comité souligne qu'il est essentiel de favoriser le dialogue positif et constructif dans les plus hautes sphères politiques pour renforcer la relation entre le Canada et la Turquie, améliorer la visibilité du Canada et aider les entreprises canadiennes à réussir en Turquie. Plus particulièrement, l'engagement politique accru permet de soutenir d'autres initiatives et d'augmenter leur contribution.** Par conséquent, le comité recommande **que le gouvernement du Canada maintienne un engagement constant à l'égard du gouvernement de la République de Turquie aux plus hautes instances politiques afin de créer des rapports bilatéraux renouvelés et plus significatifs.**

La Turquie, comme le Canada, est un pays commerçant et le comité estime que les deux gouvernements devraient collaborer afin de déterminer s'ils peuvent trouver un terrain d'entente pour un accord de libre-échange bilatéral mutuellement avantageux. **Le comité recommande que le gouvernement du Canada désigne la Turquie comme une priorité commerciale**

**stratégique et accélère les négociations avec le gouvernement de la République de Turquie en vue de conclure un accord de libre-échange.**

Étant donné l'importance des partenariats pour concrétiser les occasions commerciales, obtenir de l'information importante sur les marchés et bien comprendre la culture des affaires de la Turquie, le comité encourage fortement le gouvernement du Canada à renforcer la capacité d'Exportation et développement Canada en Turquie et à promouvoir des partenariats entre les entreprises canadiennes et les associations d'affaires turques. Le comité estime également qu'il existe des possibilités de partenariat avec la Turquie dans les pays tiers de l'Afrique, au Moyen-Orient et en Asie afin de tirer profit au maximum de leurs forces commerciales convergentes. Les initiatives conjointes pourraient être particulièrement profitables pour les deux pays dans les situations où la difficulté réside, pour chacun, dans le financement. Par conséquent, **le comité recommande que le gouvernement du Canada facilite les partenariats entre entreprises turques et canadiennes, y compris les initiatives de collaboration financière dans les pays tiers.**

**Le comité souligne le rôle de l'éducation comme moteur clé de l'approfondissement de l'engagement entre le Canada et la Turquie pour que fleurissent les occasions commerciales.** Cependant, le marché des étudiants internationaux est très compétitif et le Canada doit promouvoir de manière proactive ses établissements comme des destinations d'études de choix. Dans ce contexte, **le comité estime que le Canada doit établir des relations avec les responsables du domaine de l'éducation en Turquie et investir davantage dans la promotion du Canada comme destination d'étude.**

Compte tenu des priorités de la Turquie en matière d'éducation et de formation, le comité estime qu'**un accord sur la mobilité des jeunes permettant aux jeunes Turcs de travailler et d'étudier au Canada pendant au plus un an donnerait aux Turcs et aux Canadiens la chance de vivre une expérience d'étude et d'emploi sans égal et les amènerait à contribuer davantage à la vie économique de leur pays.** Par conséquent, le comité recommande **que le gouvernement du Canada entreprenne de conclure un accord sur la mobilité des jeunes avec le gouvernement de la République de Turquie, accord qui pourrait englober les jeunes professionnels et les stages coopératifs à l'étranger et fixerait des quotas raisonnables pour chaque catégorie.**

Le comité croit fermement que **le renforcement et la promotion de « l'image de marque du Canada » permettraient de mieux faire connaître le Canada en Turquie.** Cette image mettrait en valeur les atouts du Canada et le ferait se démarquer de ses concurrents dans tous les secteurs – une stratégie encore plus importante que de promouvoir les relations commerciales. **L'éducation est un secteur clé où le Canada peut établir sa réputation et se poser comme un avantage au chapitre de l'innovation et de la technologie. Cette stratégie serait implantée sans tarder en Turquie.** Le comité recommande **que le gouvernement du Canada élabore**

**une stratégie de politique étrangère mettant en valeur l'image de marque du Canada et ses avantages, notamment dans les domaines de la technologie et de l'éducation.**

Malgré les efforts déployés par la Turquie pour améliorer sa capacité de recherche et de développement et les investissements considérables dans le domaine des technologies de l'information et des communications, on ne répond pas suffisamment rapidement aux besoins du pays pour appuyer le programme économique turc et stimuler une forte croissance commerciale. Il est donc possible de resserrer les relations commerciales entre le Canada et la Turquie au moyen de partenariat visant le transfert de connaissances et de renforcer la capacité technologique de la Turquie dans les secteurs où se démarque le Canada à l'échelle mondiale. Étant donné la valeur ajoutée des partenariats en ce qui a trait à la compréhension réciproque, le comité recommande **que le gouvernement du Canada envisage de conclure des protocoles d'entente avec le gouvernement de la République de Turquie dans les domaines des sciences, de la technologie, des mines et de l'énergie.**

Qu'il s'agisse de régler le conflit en Syrie, d'encourager la normalisation des relations avec Israël, de persuader l'Iran à coopérer avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) relativement à son programme nucléaire ou de promouvoir le développement économique de l'Égypte à l'aide de programmes d'emplois pour les jeunes et de projets de formation à l'emploi, le Canada et la Turquie ont de nombreux intérêts communs dans la région. En outre, l'ouverture d'une mission canadienne à Bagdad pourrait faciliter l'engagement commun à l'égard de l'Iraq. **Étant donné la forte similitude des priorités, le comité encourage le gouvernement du Canada à trouver des occasions permettant au Canada et à la Turquie de renforcer leurs activités conjointes dans des domaines d'intérêt commun,** plus particulièrement en raison du fait que les rapports ont tendance à évoluer rapidement dans la région.

**Les réalisations de taille de la Turquie au cours des deux dernières décennies sont dignes de mention. Néanmoins, le comité note que la Turquie doit chercher à apaiser les importantes tensions internes qui existent, à mesure qu'elle chemine sur la voie de la modernisation, de la croissance économique et de la progression de sa classe moyenne.**

Comme le comité l'a souligné dans ses précédentes études sur le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine, dans un monde en évolution rapide, la créativité et les approches multidimensionnelles sont des éléments cruciaux permettant de se démarquer du reste du monde. La diplomatie commerciale est essentielle, mais elle demeure, en soi, insuffisante. Il est essentiel, pour établir des relations bilatérales durables, d'adopter une politique étrangère véritablement coordonnée et s'appuyant sur l'expertise du Canada dans les secteurs privé, public et de la société civile. Comme le souligne le présent rapport, la Turquie ne fait pas exception à cette règle. Le Canada poursuit ses efforts en vue de saisir de nouvelles occasions dans un monde en constante évolution et, dans ce contexte, l'établissement d'une relation franche et durable avec la Turquie répond exactement aux intérêts du Canada à l'échelle régionale, nationale et mondiale.





## RECOMMANDATIONS

### RECOMMANDATION 1

**Que le gouvernement du Canada maintienne un engagement constant à l'égard du gouvernement de la République de Turquie aux plus hautes instances politiques afin de créer des rapports bilatéraux renouvelés et plus significatifs.**

### RECOMMANDATION 2

**Que le gouvernement du Canada désigne la Turquie comme une priorité stratégique commerciale et accélère les négociations avec le gouvernement de la République de Turquie en vue de conclure un accord de libre-échange.**

### RECOMMANDATION 3

**Que le gouvernement du Canada facilite les partenariats entre entreprises turques et canadiennes, y compris les initiatives novatrices de collaboration financière dans les pays tiers.**

### RECOMMANDATION 4

**Que le gouvernement du Canada entreprenne de conclure un accord sur la mobilité des jeunes avec le gouvernement de la République de Turquie, accord qui pourrait englober les jeunes professionnels et les stages coopératifs à l'étranger et fixerait des quotas raisonnables pour chaque catégorie.**

#### **RECOMMANDATION 5**

**Que le gouvernement du Canada élabore une stratégie de politique étrangère mettant en valeur l'image de marque du Canada et ses avantages, notamment dans les domaines de technologie et de l'éducation.**

#### **RECOMMANDATION 6**

**Que le gouvernement du Canada envisage de conclure des protocoles d'entente avec le gouvernement de la République de Turquie dans les domaines des sciences, de la technologie, des mines et de l'énergie.**

# CARTE DE LA TURQUIE





*[L]a Turquie — qui connaît une importante croissance intérieure, entre autres en raison de sa situation géopolitique — reconnaît qu'elle a une occasion rêvée de se raccorder à nouveau à l'Europe, à l'Asie et à l'Afrique du Nord comme elle l'était il y a des centaines et même des milliers d'années. Je pense que c'est une évolution non seulement en termes de croissance intérieure du marché, mais aussi relativement au rôle qu'elle veut assumer sur la scène internationale [...] De nouvelles ambassades ouvrent leurs portes. On s'efforce d'assurer une présence turque dans les régions voisines et d'adopter une vision du monde beaucoup plus ouverte que par le passé. Cette évolution est en partie attribuable à l'intervention du gouvernement actuel. Elle découle aussi en partie de l'augmentation du nombre de jeunes, des jeunes qui veulent quelque chose d'un peu différent et qui, à bien des égards, s'intéressent de plus près au reste du monde. Elle est en partie culturelle, en partie économique et en partie politique<sup>1</sup>.*

*- Exportation et développement Canada*

*Compte tenu de la situation presque catastrophique dans les pays voisins, la Turquie présente une excellente occasion pour le Canada d'aider à façonner cette région qui sera importante pour nous sur les plans politique et économique<sup>2</sup>.*

*- Murad Al-Katib*

---

<sup>1</sup> Exportation et développement Canada (EDC), 41:1, fascicule n° 17, p. 43.

<sup>2</sup> Murad Al-Katib, 41:1, fascicule n° 23, p. 38.



## INTRODUCTION

Dans le présent rapport, le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international (le comité) présente ses conclusions au sujet de l'évolution de la situation économique et politique en Turquie, ainsi que les répercussions et les débouchés que cela engendre pour le Canada. Même si les deux pays sont des alliés de longue date au sein de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) et travaillent en collaboration dans le cadre de différents forums multilatéraux, le comité a cherché à déterminer si le Canada devrait resserrer ses liens bilatéraux avec la Turquie, un pays qui connaît une croissance économique fulgurante, qui explore de nouveaux marchés et qui a d'ambitieuses aspirations en matière de politique étrangère, et, le cas échéant, comment il devrait s'y prendre et quels seraient les avantages. En étudiant les forces et les débouchés commerciaux en Turquie, le comité a confirmé ses intuitions : le Canada devrait renforcer ses liens avec la Turquie. Dans son rapport, le comité présente les secteurs où une collaboration plus étroite profiterait aux deux pays.

Au cours des dernières années, le comité a étudié l'évolution des rapports politiques et économiques ainsi que l'apparition de nouveaux acteurs et rapprochements sur l'échiquier mondial, de même que l'incidence de ces développements sur les intérêts et les perspectives du Canada<sup>3</sup>. Dans ce contexte, il est apparu important et opportun de mener une étude sur la Turquie, vu l'omniprésence et l'influence grandissante de ce pays sur la scène politique et économique internationale, en pleine évolution, et la nouvelle dynamique mondiale. Alors que le Canada a beaucoup de terrain à rattraper pour profiter des occasions que présentent la Russie, la Chine, l'Inde et le Brésil, le comité a appris qu'il est encore temps pour le Canada de tirer parti des débouchés en Turquie.

Le rapport présente donc les constatations du comité au sujet des forces et des avantages des liens qui unissent le Canada et la Turquie. Il contient six recommandations à l'intention du gouvernement du Canada sur les moyens de renforcer l'engagement politique et d'améliorer la diplomatie commerciale pour renouveler les rapports entre les deux pays. Les représentants de la Turquie et les gens d'affaires turcs qui souhaitent mieux comprendre ce que le Canada a à offrir pourraient également trouver le rapport utile. En plus des recommandations, le rapport présente les facteurs importants et changeants dont doit tenir compte le Canada dans ses relations avec la Turquie.

Le comité a entrepris son étude en novembre 2012. Il a depuis tenu 14 audiences à Ottawa, où il a entendu plus de 21 témoins. Il a également effectué une mission d'étude de cinq jours à Istanbul et à Ankara du 18 au 22 mars 2013, où il a rencontré plus d'une trentaine

---

<sup>3</sup> Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international (CSPAECI), [Intensifier les partenariats stratégiques avec le nouveau Brésil](#), mai 2012; CSPAECI, [Saisir les occasions pour les Canadiens : la croissance de l'Inde et la prospérité future du Canada](#), décembre 2010; CSPAECI, [Un plan d'action canadien pour une nouvelle économie mondiale : réponse à l'émergence de la Russie, de l'Inde et de la Chine](#), juin 2010.

d'interlocuteurs pour discuter des relations entre le Canada et la Turquie. En résumé, le comité a obtenu un très bon aperçu des forces, des faiblesses et des priorités de la Turquie, et des occasions de raffermir les liens entre les deux pays. Le comité a entendu divers points de vue, y compris ceux du ministre du Commerce et des Douanes de la Turquie; des sous-ministres de l'Éducation, et de l'Énergie et des Ressources naturelles de la Turquie; de hauts représentants des Affaires étrangères et du Commerce international Canada (MAECI); du ministère des Affaires étrangères et de TIKA, l'agence de développement internationale de la Turquie; du gouverneur adjoint d'Istanbul; de membres du corps diplomatique; du représentant du Fonds monétaire international (FMI) en Turquie; de parlementaires et de membres des partis de l'opposition en Turquie; de représentants de nombreuses associations commerciales et industrielles; d'entreprises canadiennes en Turquie; d'analystes indépendants et de journalistes; de membres de groupes de réflexion et d'organisations non gouvernementales.

Le très bon accueil réservé au comité par les interlocuteurs et les demandes reçues en vue de rencontres durant la mission ont prouvé que l'étude était sur la bonne voie. Un grand nombre de représentants turcs ont insisté sur les aspects positifs des relations Canada-Turquie et sur leur détermination à les renforcer. En fait, des interlocuteurs ont parcouru de très longues distances ou interrompu leurs célébrations d'une fête observée par certains au printemps pour ne pas manquer leur rendez-vous avec le comité, montrant ainsi toute l'importance qu'ils accordaient aux rencontres et aux discussions.

La mission d'étude est tombée à point, vu les développements importants survenus durant la visite, notamment l'annonce d'un cessez-le-feu avec le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), qui croise les armes avec l'État turc depuis trente ans, et un timide rapprochement entre la Turquie et Israël par suite de l'incident du Mavi Marmara, à bord duquel huit citoyens turcs ont trouvé la mort alors qu'ils tentaient de venir en aide aux habitants de la bande de Gaza. Ces annonces et la visite d'une délégation du Comité international olympique venue pour évaluer la candidature d'Istanbul pour les Jeux olympiques de 2020 ont fait valoir le rôle important que joue la Turquie sur la scène régionale et internationale.

Le rapport présente d'abord un résumé du renouveau de la Turquie, plus particulièrement de l'évolution de la politique nationale et étrangère de ce pays, puis offre un aperçu des avantages commerciaux. La section suivante porte sur les mesures à prendre pour renforcer les relations commerciales entre le Canada et la Turquie. Pour terminer, le comité commente l'avenir des relations du Canada avec la Turquie.



## I. LE RENOUVEAU DE LA TURQUIE

La Turquie est, sans conteste, un pays en mouvement. Comme à l'époque de la fondation du nouvel État par Mustafa Kemal Atatürk, en 1923, elle se trouve aujourd'hui à un point tournant de sa modernisation. Selon ce qu'a appris le comité dans le cadre de ses audiences à Ottawa et de sa mission d'étude, le contexte politique et économique de la Turquie s'est transformé radicalement au cours des dernières deux décennies, marquant le début d'une période de stabilité politique, d'une croissance économique enviable et d'ambitieuses aspirations en matière de politique étrangère<sup>4</sup>.

L'économie turque a connu un essor exceptionnel et s'est hissée au 17<sup>e</sup> rang mondial, parmi les plus grandes d'Europe, en plus de figurer parmi les économies du monde ayant connu la croissance la plus rapide<sup>5</sup>. Des témoins ont mentionné que le produit intérieur brut (PIB) de la Turquie s'était accru par 2,5 fois en 10 ans, pour une moyenne annuelle de 5,1 %, soit 9 % en 2010 et 8,5 % en 2011<sup>6</sup>. De plus, le PIB nominal a connu « une croissance incroyable de 220 % » de 2002 à 2011, triplant pour s'établir à 770 milliards de dollars américains contre 231 milliards<sup>7</sup>. Pour 2012, son PIB nominal est estimé à 783 milliards de dollars américains<sup>8</sup>. Dans ce contexte, le PIB par habitant « a grimpé en flèche [en 2011], passant de 3 500 \$ [en 2002] à un peu plus de 10 000 \$<sup>9</sup> ».

La montée de l'investissement direct étranger (IDE) de la Turquie est révélatrice de la réussite économique du pays<sup>10</sup>. Selon l'Agence du soutien et de la promotion des investissements turcs (ISPAT), la Turquie a attiré quelque 123 milliards de dollars américains en IDE depuis 2003, comparativement à une moyenne annuelle de 1 ou 2 milliards avant 2005, et 15 milliards de

---

<sup>4</sup> Howard Eissenstat, 41:1, fascicule n° 20, p. 48; Affaires étrangères et Commerce international Canada (MAECI), 41:1, fascicule n° 17, p. 10; Confédération des hommes d'affaires et des industriels de la Turquie (TUSKON), Istanbul, Turquie, 18 mars 2013.

<sup>5</sup> Selon les niveaux du PIB nominal de 2012, en dollars américains. Fonds monétaire international (FMI), [World Economic Outlook Database](#), avril 2013. En parité du pouvoir d'achat (PPA), en 2012, la Turquie était la 16<sup>e</sup> économie en importance dans le monde. FMI, [World Economic Outlook Database](#), avril 2013; Chambre de commerce Canada-Turquie (TCCC), 41:1, fascicule n° 21, p. 6; Conseil d'affaires Canada-Turquie (CTBC), 41:1, fascicule n° 17, p. 52; EDC, 41:1, fascicule n° 17, p. 34; Orhan Erdem, sous-ministre de l'Éducation nationale, Ankara, Turquie, 21 mars 2013.

<sup>6</sup> MAECI, 41:1, fascicule n° 17, p. 10; TCCC, 41:1, fascicule n° 21, p. 5, 6, 24; CTBC, 41:1, fascicule n° 17, p. 52; Ahmet T. Kuru, 41:1, fascicule n° 20, p. 36; Association internationale des investisseurs de la Turquie (YASED), Istanbul, Turquie, 19 mars 2013.

<sup>7</sup> Al-Katib, 41:1, fascicule n° 23, p. 30; TCCC, 41:1, fascicule n° 21, p. 6; YASED, Istanbul, Turquie, 19 mars 2013.

<sup>8</sup> Al-Katib, 41:1, fascicule n° 23, p. 30; représentant du FMI en Turquie, Ankara, Turquie, 21 mars 2013. Selon la Chambre de commerce d'Istanbul, le PIB de la Turquie en 2012 est estimé à 847 milliards de dollars américains. Chambre de commerce d'Istanbul (ICC), Istanbul, Turquie, 19 mars 2013.

<sup>9</sup> TCCC, 41:1, fascicule n° 21, p. 6; Kuru, 41:1, fascicule n° 20, p. 36; représentant du FMI en Turquie, Ankara, Turquie, 21 mars 2013; YASED, Istanbul, Turquie, 19 mars 2013.

<sup>10</sup> TCCC, 41:1, fascicule n° 21, p. 23. Conseil d'affaires Canada-Turquie de l'Office turc des relations économiques avec l'étranger (DEIK), Istanbul, Turquie, 19 mars 2013.

dollars américains pendant les huit années antérieures à 2003<sup>11</sup>. En 2011, le pays a reçu 16,1 milliards de dollars américains en IDE<sup>12</sup>. Un représentant de la Chambre de commerce Canada-Turquie (TCCC) a dit au comité que la Turquie était la 13<sup>e</sup> destination d'IDE la plus attrayante dans le monde et arrivait neuvième parmi les pays émergents<sup>13</sup>. À cet égard, le nombre de sociétés de capitaux étrangers en Turquie a bondi; de 5 600 avant 2003, elles sont maintenant plus de 33 000<sup>14</sup>.

Les chiffres commerciaux de la Turquie se sont, eux aussi, nettement améliorés. Durant sa mission d'étude, le comité s'est fait dire par différentes associations d'affaires qu'en 10 ans, le volume du commerce extérieur avait presque doublé pour atteindre 389 milliards de dollars américains, soit 50 % du PIB<sup>15</sup>. Les exportations, en particulier, se sont accrues de 600 %, passant de 36 milliards de dollars américains en 2002 à 152 milliards en 2012<sup>16</sup>.

Le renouveau de la Turquie et sa croissance économique s'expliquent en grande partie par les réformes entreprises par le pays pour se conformer à l'acquis communautaire (des lois et normes de l'Union européenne (UE)), un critère de l'adhésion à cette union politique et économique particulière<sup>17</sup>. Ce faisant, la Turquie libéralise son économie et se forge une assise qui lui permet de continuer à prospérer et de poursuivre ses ambitions économiques<sup>18</sup>. Selon Ozan Isinak, chef de la direction, Emerging Markets Capital Advisory Inc. :

[D]e par notre volonté d'harmoniser toutes nos lois et nos réglementations avec celles de l'UE, nous visons l'uniformisation, qui sera pour nous un avantage d'une valeur inestimable. Oui, l'Union européenne est depuis toujours une immense source de motivation pour faire avancer les réformes en Turquie. Avec la croissance de leur classe moyenne, les Turcs réalisent à quel point il est important d'aligner leurs lois, leurs réglementations et ainsi de suite sur les normes internationales<sup>19</sup>.

Le ministre du Commerce et des Douanes de la Turquie a mentionné au comité, durant sa visite à Ankara, que le gouvernement s'était fixé l'ambitieux objectif économique de se classer au nombre des 10 principales économies du monde d'ici 2023<sup>20</sup>. La Turquie s'est sortie mieux que

---

<sup>11</sup> Murat Özdemir, Agence de soutien et de promotion de l'investissement en Turquie (ISPAT), 41:1, fascicule n° 24, p. 10; ISPAT, Istanbul, Turquie, 18 mars 2013.

<sup>12</sup> YASED, Istanbul, Turquie, 19 mars 2013.

<sup>13</sup> TCCC, 41:1, fascicule n° 21, p. 6.

<sup>14</sup> Özdemir, 41:1, fascicule n° 24, p. 10.

<sup>15</sup> ICC, Istanbul, Turquie, 19 mars 2013; YASED, Istanbul, Turquie, 19 mars 2013; Institut turc des statistiques (TURKSTAT), *Foreign Trade Statistics, Indicators*, 2012.

<sup>16</sup> Kuru, 41:1, fascicule n° 20, p. 36-37; TCCC, 41:1, fascicule n° 21, p. 6.

<sup>17</sup> Eissenstat, 41:1, fascicule n° 20, p. 51; Emiliano Alessandri, 41:1, fascicule n° 20, p. 16; National Democratic Institute (NDI), Ankara, Turquie, 20 mars 2013; Robert O'Daly, 41:1, fascicule n° 17, p. 67; Ozan Isinak, 41:1, fascicule n° 22, p. 13; Gönül Tol, 41:1, fascicule n° 24, p. 12, 16-17.

<sup>18</sup> MAECI, 41:1, fascicule n° 17, p. 28; EDC, 41:1, fascicule n° 17, p. 34; NDI, Ankara, Turquie, 20 mars 2013.

<sup>19</sup> Isinak, 41:1, fascicule n° 22, p. 13.

<sup>20</sup> Isinak, 41:1, fascicule n° 22, p. 7.

bon nombre de ses pairs de la pire crise financière mondiale<sup>21</sup>, et Murat Özdemir, d'ISPAT, a mentionné que l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) prévoit que la Turquie connaîtra la plus rapide croissance de la prochaine décennie et que Goldman Sachs estime que d'ici 2050, la Turquie occupera le neuvième rang des principales économies et se classera troisième en Europe<sup>22</sup>. L'Economist Intelligence Unit envisage que la croissance du PIB de la Turquie passera de 2,2 % en 2012 à 3,5 % en 2013 pour s'établir à 5 % en 2014<sup>23</sup>. Ainsi, dans le contexte des difficultés économiques et financières qui se posent en Europe et dans d'autres pays développés et émergents, la croissance, réelle et prévue, de la Turquie tient le haut du pavé et capte l'attention du comité<sup>24</sup>.

Comme l'ont fait valoir certains témoins, les priorités du gouvernement en matière de gestion, de prospérité et de croissance économiques commencent à faire consensus<sup>25</sup>. Selon Henri Barkey, de l'Université Lehigh : « Après plus de 10 ans de gestion plutôt solide de l'économie, il s'agit d'un pays désormais établi. Je ne pense pas que son économie va s'écrouler<sup>26</sup>. » En effet, les témoins ont observé qu'en matière d'économie, la Turquie « semble être sur la bonne voie<sup>27</sup> ».

## A. La Turquie comme modèle

Du fait de son renouveau, de sa stabilité politique et de son impressionnante croissance économique, la Turquie a souvent été citée par les témoins comme une source d'inspiration pour d'autres pays de la région qui ne sont peut-être pas aussi prospères et démocratiques<sup>28</sup>. Murad Al-Katib a parlé de la Turquie comme d'un « joyau dans ce contexte très difficile<sup>29</sup> ». On commence à voir que la Turquie est prise comme modèle par le fait que bon nombre des pays ayant connu le Printemps arabe renforcent leurs systèmes politiques et sociétés civiles, et s'interrogent sur le rôle de l'armée sur les questions politiques. Signe que la Turquie est un

---

<sup>21</sup> CTBC, 41:1, fascicule n° 17, p. 52; O'Daly, 41:1, fascicule n° 17, p. 62-63; TCCC, 41:1, fascicule n° 21, p. 6.

<sup>22</sup> Özdemir, 41:1, fascicule n° 24, p.11.

<sup>23</sup> EIU, *Country Report: Turkey*, 20 avril 2013. Le FMI a établi les mêmes projections. Représentant du FMI en Turquie, Ankara, Turquie, 21 mars 2013. La YASED et la Chambre de commerce d'Istanbul ont estimé que l'économie de la Turquie connaîtrait une croissance de 4 % en 2013. YASED, Istanbul, Turquie, 19 mars 2013; ICC, Istanbul, Turquie, 19 mars 2013. Le ministre du Commerce et des Douanes de la Turquie a estimé la croissance économique de la Turquie à 3,2 % en 2012. S.E. Hayati Yazıcı, ministre du Commerce et des Douanes, Ankara, Turquie, 21 mars 2013.

<sup>24</sup> Représentant du FMI en Turquie, Ankara, Turquie, 21 mars 2013.

<sup>25</sup> Table ronde avec les consuls généraux, Istanbul, Turquie, 18 mars 2013; O'Daly, 41:1, fascicule n° 17, p. 74-75; Alessandri, 41:1, fascicule n° 20, p. 28.

<sup>26</sup> Henri Barkey, 41:1, fascicule n° 20, p. 28.

<sup>27</sup> Isinak, 41:1, fascicule n° 22, p. 9; table ronde avec les chefs de mission, Ankara, Turquie, 22 mars 2013.

<sup>28</sup> Kuru, 41:1, fascicule n° 20, p. 35-36; Meliha Benli Altunışık, Université technique du Moyen-Orient, Ankara, Turquie, 21 mars 2013; ISPAT, Istanbul, Turquie, 18 mars 2013; MAECL, 41:1, fascicule n° 17, p. 8, 9, 18; Eissenstat, 41:1, fascicule n° 20, p. 48; Alessandri, 41:1, fascicule n° 20, p. 7, 9; table ronde avec les consuls généraux, Istanbul, Turquie, 18 mars 2013; table ronde avec les chefs de mission, Ankara, Turquie, 22 mars 2013; Feray Salman, Plate-forme conjointe pour les droits de l'homme, Ankara, Turquie, 20 mars 2013; Nur Batur, journal *Al-Sabah*, Ankara, Turquie, 20 mars 2013; NDI, Ankara, Turquie, 20 mars 2013.

<sup>29</sup> Al-Katib, 41:1, fascicule n° 23, p. 36.

devenue un comparable favorable, le comité a eu le plaisir de rencontrer, pendant son séjour en Turquie, des représentants des deux principaux partis d'opposition, le Parti républicain du peuple (CHP) et le Parti de la paix et de la démocratie (BDP), ainsi que de plusieurs organisations non gouvernementales et groupes de réflexion prépondérants, et discuter de leur perception des enjeux et des priorités de la Turquie<sup>30</sup>. Howard Eissenstat, de l'Université St. Lawrence, a affirmé : « Actuellement, la population turque comprend que le pouvoir s'obtient seulement par l'entremise d'élections démocratiques. Dans la région, il importe de souligner que la démocratie en Turquie fait l'objet d'un consensus<sup>31</sup>. »

Des témoins ont soulevé plusieurs éléments clés du cadre démocratique de la Turquie<sup>32</sup>. Plus précisément, ils se sont beaucoup attardés à la question de la subordination de l'armée turque – la deuxième en importance des pays de l'OTAN – au pouvoir civil<sup>33</sup>. Ils ont mentionné que la « perte de pouvoir<sup>34</sup> » politique de l'armée turque a haussé la qualité de la surveillance civile pour l'arrimer aux normes de l'OTAN et de l'UE<sup>35</sup>. Le comité s'est fait dire que depuis l'ultime tentative de l'armée d'influencer en vain l'élite politique en 2007<sup>36</sup>, « [l]es soldats sont essentiellement cantonnés à la caserne<sup>37</sup> » et l'armée est « écartée du tableau<sup>38</sup> ». Selon des témoins, la Turquie ne reviendra pas vers un système politique militarisé<sup>39</sup>.

## B. Questions d'actualité et préoccupations

Le comité a appris de ses rencontres et de sa mission d'étude que le renouveau de la Turquie dépendra largement de sa façon de gérer plusieurs dossiers importants. La réforme de sa constitution « d'inspiration militaire<sup>40</sup> » et sa réconciliation avec le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) sur la place occupée par les 14 millions de personnes issues de la minorité

---

<sup>30</sup> Table ronde avec les journalistes et les organisations non gouvernementales, Istanbul, Turquie, 19 mars 2013; table ronde avec les journalistes et les organisations non gouvernementales, Ankara, Turquie, 20 mars 2013; table ronde avec les analystes et les journalistes, Ankara, Turquie, 21 mars 2013; Kemal Kılıçdaroğlu, président du Parti républicain du peuple (CHP), Ankara, Turquie, 22 mars 2013; Nazmi Gür, coprésident adjoint du Parti de la démocratie et de la paix (BDP), Ankara, Turquie, 22 mars 2013.

<sup>31</sup> Eissenstat, 41:1, fascicule n° 20, p. 48.

<sup>32</sup> Eissenstat, 41:1, fascicule n° 20, p. 49, 53, 57; O'Daly, 41:1, fascicule n° 17, p. 62; Alessandri, 41:1, fascicule n° 20, p. 9, 17, 19; Altunışık, Université technique du Moyen-Orient, Ankara, Turquie, 21 mars 2013; Batur, journal *Al-Sabah*, Ankara, Turquie, 20 mars 2013; Kuru, 41:1, fascicule n° 20, p. 36, 41-42, 47; table ronde avec les consuls généraux, Istanbul, Turquie, 18 mars 2013; MAECI, 41:1, fascicule n° 17, p. 17-18.

<sup>33</sup> Batur, journal *Al-Sabah*, Ankara, Turquie, 20 mars 2013; Kuru, 41:1, fascicule n° 20, p. 36, 41-42, 47; Alessandri, p. 9, 17; table ronde avec les consuls généraux, Istanbul, Turquie, 18 mars 2013; MAECI, 41:1, fascicule n° 17, p. 17-18; O'Daly, 41:1, fascicule n° 17, p. 62; Tol, 41:1, fascicule n° 24, p. 5-6.

<sup>34</sup> Barkey, 41:1, fascicule n° 20, p. 30.

<sup>35</sup> Batur, journal *Al-Sabah*, Ankara, Turquie, 20 mars 2013; Kuru, 41:1, fascicule n° 20, p. 36, 41-42, 47; Alessandri, p. 9, 17; table ronde avec les consuls généraux, Istanbul, Turquie, 18 mars 2013; MAECI, 41:1, fascicule n° 17, p. 17-18; O'Daly, 41:1, fascicule n° 17, p. 62.

<sup>36</sup> MAECI, 41:1, fascicule n° 17, p. 17-18; Barkey, 41:1, fascicule n° 20, p. 30.

<sup>37</sup> Alessandri, 41:1, fascicule n° 20, p. 17.

<sup>38</sup> Barkey, 41:1, fascicule n° 20, p. 30.

<sup>39</sup> Table ronde avec les consuls généraux, Istanbul, Turquie, 18 mars 2013.

<sup>40</sup> O'Daly, 41:1, fascicule n° 17, p. 64.

kurde en Turquie<sup>41</sup> sont au nombre de ces dossiers. Comme l'ont mentionné certains témoins, en raison des liens qui unissent ces deux processus, les attentes et les enjeux sur la façon de les gérer sont élevés<sup>42</sup>. Une nouvelle constitution permettrait certes de remédier à bon nombre des entraves à la modernisation de la Turquie, mais les accommodements constitutionnels visant la minorité kurde en particulier permettraient de poursuivre les importantes avancées qui ont été réalisées de part et d'autre pour mettre fin à 30 ans de conflit<sup>43</sup>. Le comité se trouvait à Ankara lorsque le PKK a décrété le cessez-le-feu et le retrait des troupes, et dès le lendemain, il a appris de la bouche même de représentants du BDP dans quelle mesure cette annonce était importante pour maintenir l'élan vers la réconciliation<sup>44</sup>.

Parmi les points préoccupants, la détention de milliers de Turcs, dont des journalistes, en vertu de lois antiterroristes et autres a été mentionnée par certains comme une manifestation troublante de la répression de la liberté de presse et d'expression exercée en Turquie<sup>45</sup>. Des témoins ont expliqué « le silence », comme l'appelle Robert O'Daly, de l'Economist Intelligence Unit, par l'intolérance grandissante du gouvernement face à la critique et à la dissidence<sup>46</sup>. En outre, de plus en plus d'entreprises proches de l'État se portent acquéreur de médias et deviennent ainsi plus attentives aux préférences du gouvernement. La Turquie s'est fait lourdement critiquer par les médias et les gouvernements occidentaux, ainsi que par de nombreux organismes internationaux des droits humains, selon qui elle bafoue ces libertés<sup>47</sup>. Feray Salman, de la Plate-forme conjointe des droits de l'homme, a cité le représentant pour la liberté des médias de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), soulignant que plus de 70 journalistes sont emprisonnés en Turquie – un record mondial<sup>48</sup>. Dans un tel climat de

---

<sup>41</sup> Kuru, 41:1, fascicule n° 20, p. 36; Alessandri, 41:1, fascicule n° 20, p. 17-20; O'Daly, 41:1, fascicule n° 17, p. 64; NDI, Ankara, Turquie, 20 mars 2013; Barkey, 41:1, fascicule n° 20, p. 24; MAECI, 41:1, fascicule n° 17, p. 10; Eissenstat, 41:1, fascicule n° 20, p. 53; Tol, 41:1, fascicule n° 24, pp. 5-6.

<sup>42</sup> BDP, Ankara, Turquie, 22 mars 2013; Batur, journal *Al-Sabah*, Ankara, Turquie, 20 mars 2013; O'Daly, 41:1, fascicule n° 17, p. 73; Tol, 41:1, fascicule n° 24, p. 5-6.

<sup>43</sup> Kuru, 41:1, fascicule n° 20, p. 36; Tol, 41:1, fascicule n° 24, p. 5-6.

<sup>44</sup> BDP, Ankara, Turquie, 22 mars 2013.

<sup>45</sup> Table ronde avec les journalistes et les organisations non gouvernementales, Istanbul, Turquie, 19 mars 2013; table ronde avec les journalistes et les organisations non gouvernementales, Ankara, Turquie, 20 mars 2013; table ronde avec les analystes et les journalistes, Ankara, Turquie, 21 mars 2013; Tol, 41:1, fascicule n° 24, p. 12-17; Eissenstat, 41 :1, fascicule n° 20, p. 49-50.

<sup>46</sup> O'Daly, 41:1, fascicule n° 17, p. 66; Eissenstat, 41:1, fascicule n° 20, p. 49-50; table ronde avec les journalistes et les organisations non gouvernementales, Istanbul, Turquie, 19 mars 2013; table ronde avec les journalistes et les organisations non gouvernementales, Ankara, Turquie, 20 mars 2013; table ronde avec les analystes et les journalistes, Ankara, Turquie, 21 mars 2013.

<sup>47</sup> O'Daly, 41:1, fascicule n° 17, p. 66; Alessandri, 41:1, fascicule n° 20, p. 17, 18; Eissenstat, 41:1, fascicule n° 20, p. 51. Voir aussi : Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe [APCE], *The State of Media Reform in Europe*, 2 octobre 2012; William Horsley, *Rapport de fond, État de la liberté des médias en Europe*, Comité pour la science, la culture et l'éducation et les médias, Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, juin 2012; Thomas Hammarberg, commissaire du Conseil de l'Europe aux droits de l'homme, *La liberté d'expression et la liberté des médias en Turquie*, juillet 2011.

<sup>48</sup> Salman, Plate-forme conjointe pour les droits de l'homme, Ankara, Turquie, 20 mars 2013; Bureau du Représentant pour la liberté des médias de l'OSCE [Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe], [Updated List of Imprisoned Journalists in Turkey Including Recent Releases](#), 2 août 2012.

répression, le comité s'est fait dire que des journalistes s'autocensurent, démissionnent volontairement ou se font congédier<sup>49</sup>.

Selon des témoins, la répression et l'intolérance face à la différence sont l'expression de la domination exercée par un seul homme sur le cadre politique de la Turquie et de sa vision du pays<sup>50</sup>. À ce propos, certains témoins voient le projet de la Turquie de se départir de son système parlementaire au profit d'un régime présidentiel, en vertu duquel le président se verrait confier le pouvoir exécutif, comme une tentative de centrer officiellement le pouvoir entre les mains d'un seul individu<sup>51</sup>. Comme l'a souligné Ahmet Kuru, du Brookings Doha Centre : « [B]ien des gens s'opposent au système présidentiel parce qu'ils s'inquiètent du leadership personnel du charismatique premier ministre Recep Tayyip Erdoğan, du fait qu'il soit un peu trop dominant<sup>52</sup> ». Howard Eissenstat s'est dit tout aussi préoccupé par le mouvement vers la création d'un État « à parti unique élu démocratiquement<sup>53</sup> ». D'autres perçoivent le chevauchement grandissant des intérêts des partis et de la bureaucratie, et les réformes intéressées de la constitution comme des signes que le pouvoir de l'élite « est devenu aussi puissant, sinon plus puissant, que l'ancien régime kémaliste laïque », cherche à se consolider et perpétue son hégémonie<sup>54</sup>. Dans son témoignage, Emiliano Alessandri, du German Marshall Fund, a déclaré :

Des tendances se font jour au pays au sein de l'élite dirigeante, qui envisage d'accorder de plus grands pouvoirs au président. On ignore si ces visées se concrétiseront, mais si c'est le cas, la Turquie deviendra un pays encore moins démocratique où les automatismes régulateurs seront affaiblis. La direction que prendra la Turquie reste très incertaine<sup>55</sup>.

**Les réalisations de taille de la Turquie au cours des deux dernières décennies sont dignes de mention. Néanmoins, le comité note que la Turquie doit chercher à apaiser les importantes tensions internes qui existent, à mesure qu'elle chemine sur la voie de la modernisation, de la croissance économique et de la progression de sa classe moyenne.**

### C. Les aspirations à l'égard de la politique étrangère

La volonté de la Turquie d'asseoir son influence à l'échelle régionale et mondiale est une importante particularité de son renouveau<sup>56</sup>. Pour Ömer Önhon, sous-secrétaire adjoint du

---

<sup>49</sup> O'Daly, 41:1, fascicule n° 17, p. 66; Alessandri, 41:1, fascicule n° 20, p. 17; Semih Idiz, *Taraf*, Ankara, Turquie, 21 mars 2013.

<sup>50</sup> Ertugrul Özkök, *Hürriyet*, Istanbul, Turquie, 19 mars 2013; Kuru, 41:1, fascicule n° 20, p. 37; O'Daly, 41:1, fascicule n° 17, p. 64, 73; Alessandri, 41:1, fascicule n° 20, p. 15-16; Tol, 41:1, fascicule n° 24, p. 17.

<sup>51</sup> O'Daly, 41:1, fascicule n° 17, p. 64.

<sup>52</sup> Kuru, 41:1, fascicule n° 20, p. 37.

<sup>53</sup> Eissenstat, 41:1, fascicule n° 20, p. 53.

<sup>54</sup> Alessandri, 41:1, fascicule n° 20, p. 15-16; Eissenstat, 41:1, fascicule n° 20, p. 53.

<sup>55</sup> Alessandri, 41:1, fascicule n° 20, p. 9.

<sup>56</sup> O'Daly, 41:1, fascicule n° 17, p. 65; Barkey, 41:1, fascicule n° 20, p. 22; Ömer Önhon, sous-secrétaire adjoint, ministère des Affaires étrangères, Ankara, Turquie, 21 mars 2013.

ministère des Affaires étrangères, la Turquie ne fait que tirer profit des possibilités qu'offre un monde en pleine évolution<sup>57</sup>. Ses liens avec l'Occident, sa présence aux Nations Unies (ONU), au G-20, à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), à l'OCDE et à l'Organisation de la Conférence islamique (OCI), entre autres, en plus de ses réussites politiques et économiques forment une base solide sur laquelle elle pourra s'appuyer pour « [faire] sa place sur la scène économique et diplomatique mondiale<sup>58</sup> ». Les efforts déployés par une Turquie auparavant périphérique qui se trouve désormais « au centre de l'actualité<sup>59</sup> » ressortent par ailleurs de ses tentatives de médiation, dans le dossier nucléaire, avec la Corée du Nord et avec l'Iran, de sa campagne pour obtenir un siège non permanent au Conseil de sécurité (la deuxième depuis 2009-2010), et de son rôle dans la création, avec l'Espagne, de l'Alliance des civilisations des Nations Unies<sup>60</sup>. La Turquie a accentué sa coopération dans des dossiers économiques, politiques et de sécurité bilatéraux et mondiaux avec d'autres pays, dont le Brésil et la Russie, qui connaissent un essor économique rapide<sup>61</sup>. En même temps, elle noue des liens avec des organisations clés dans ces pays, dont l'Organisation de coopération de Shanghai et le MERCOSUR<sup>62</sup>. Ayant obtenu le statut d'observateur à l'Union africaine et conclu récemment un accord avec un consortium japonais pour la construction d'une deuxième centrale nucléaire, la Turquie a élargi son influence jusqu'en Afrique, en Amérique du Sud et en Asie<sup>63</sup>.

## 1. Turkish Airlines et la politique étrangère de la Turquie

Le comité s'est montré particulièrement intrigué par la place occupée par Turkish Airlines dans l'ascension économique et politique de la Turquie<sup>64</sup>. Figurant parmi les plus importants transporteurs aériens au monde, desservant plus de 200 destinations dans 99 pays, Turkish Airlines est un puissant symbole de la réussite et du potentiel nationaux<sup>65</sup>. Que son réseau soit

---

<sup>57</sup> Sous-secrétaire adjoint, ministère des Affaires étrangères, Ankara, Turquie, 21 mars 2013.

<sup>58</sup> Barkey, 41:1, fascicule n° 20, p. 22, 26; Kuru, 41:1, fascicule n° 20, p. 40; MAECI, 41:1, fascicule n° 17, p. 8.

<sup>59</sup> Eissenstat, 41:1, fascicule n° 20, p. 48.

<sup>60</sup> Barkey, 41:1, fascicule n° 20, p. 22, 27. Voir aussi [l'Alliance des civilisations des Nations Unies](#). Le mandat de l'Alliance des civilisations des Nations Unies est de promouvoir le « respect mutuel entre des peuples de traditions culturelles et religieuses différentes ». Alliance des civilisations des Nations Unies, [Rapport du Groupe de haut niveau - 13 novembre 2006](#), New York, 2006, p. 4.

<sup>61</sup> MAECI, 41:1, fascicule n° 17, p. 26-27; Özdemir, 41:1, fascicule n° 24, p. 26.

<sup>62</sup> Le Mercado Común del Sur (MERCOSUR) a été créé en 1991 et comprend le Brésil, l'Argentine, le Paraguay, l'Uruguay et le Venezuela. L'accession de la Bolivie est en attente de la ratification par les cinq pays membres. Le 22 juin 2012, le Paraguay a été suspendu temporairement du MERCOSUR à la suite de la destitution critiquée de son président Fernando Lugo; cette suspension tient toujours. L'objectif du MERCOSUR est de faciliter la libre circulation des biens, des personnes, des services et des capitaux entre les pays membres.

<sup>63</sup> République de Turquie, ministère des Affaires étrangères, [Turkey and the African Union: « Japanese consortium set for Turkish nuclear power deal »](#), *Financial Times*, 2 mai 2013.

<sup>64</sup> Kuru, 41:1, fascicule n° 20, p. 40; table ronde avec les consuls généraux, Istanbul, Turquie, 18 mars 2013; Alessandri, 41:1, fascicule n° 20, p. 11.

<sup>65</sup> Suat Kimiklioğlu, STRATIM, Ankara, Turquie, 21 mars 2013; sous-secrétaire adjoint, ministère des Affaires étrangères, Ankara, Turquie, 21 mars 2013; Consulat du Canada, Istanbul, Turquie, 18 mars 2013; Al-Katib, fascicule n° 23, p. 31; Turkish Airlines, « [Turkish Airlines continues to expand network](#) », communiqué de presse, 25 avril 2013.

arrimé aux ambitions du gouvernement en matière de politique étrangère révèle que les enjeux sont bien plus grands que la simple stratégie d'affaires. Le fait que l'État participe à l'entreprise, comme actionnaire, mais aussi comme bailleur de fonds, selon ce que le comité a appris, est révélateur d'intérêts interreliés et mutuellement profitables. Et parce que l'on n'en sait pas beaucoup plus sur cette relation fort particulière entre un gouvernement et un transporteur aérien, l'intérêt du comité à l'égard du rôle de Turkish Airlines dans la réalisation des ambitions économiques et politiques de la Turquie n'en est que plus grand.

## 2. Aide au développement officielle (ADO) de la Turquie

Établi en 1992, le programme d'ADO de la Turquie a tiré profit de la croissance économique du pays et est ainsi devenu un important outil pour accroître l'influence et élargir les liens régionaux et mondiaux du pays<sup>66</sup>. L'Agence turque de coopération internationale et de développement (TIKA) a établi 34 bureaux dans 31 pays et ouvert son programme d'ADO au-delà du point de mire initial que constituait l'Asie centrale pour englober plus de 100 pays du Moyen-Orient, d'Europe du Sud-Est, d'Afrique et d'Asie<sup>67</sup>. Les projets, axés sur l'éducation, l'agriculture, la santé, la structure sociale, la sécurité, la formation professionnelle et le perfectionnement, se sont multipliés par rapport à la première décennie d'existence du programme<sup>68</sup>, et leur portée a été élargie. Le budget de la TIKA consacré à l'ADO a gonflé, passant de 86 millions de dollars américains en 2002 à 1,3 milliard en 2011; si l'on tient compte d'autres fonds d'assistance, le budget total de la TIKA s'élève à 2,3 milliards de dollars américains<sup>69</sup>.

## 3. Priorités et enjeux régionaux

Le renouveau de la Turquie, cependant, ne s'est pas fait sans difficultés. Comme Henri Barkey l'a dit : « Auparavant, les politiques de leurs voisins ne leur causaient aucun problème. Maintenant, pratiquement tous ces gens leur causent beaucoup de problèmes<sup>70</sup>. » Ces problèmes, dont bon nombre ont une dimension mondiale, ont des conséquences sur les ambitions de la Turquie, qui souhaite, par la promotion de la stabilité dans la région, tisser des relations économiques et cultiver une prospérité mutuelle accrue<sup>71</sup>.

---

<sup>66</sup> Kuru, 41:1, fascicule no 20, p. 45; Mehmet Süreyya Er, vice-président, Agence turque pour la coopération internationale et le développement (TIKA), Ankara, Turquie, 22 mars 2013.

<sup>67</sup> TIKA, Ankara, Turquie, 22 mars 2013; ministre du Commerce et des Douanes, Ankara, Turquie, 21 mars 2013.

<sup>68</sup> TIKA, Ankara, Turquie, 22 mars 2013.

<sup>69</sup> TIKA, Ankara, Turquie, 22 mars 2013.

<sup>70</sup> Barkey, 41:1, fascicule n° 20, p. 23; Altunışık, Université technique du Moyen-Orient, Ankara, Turquie, 21 mars 2013; Kınıkloğlu, STRATIM, Ankara, Turquie, 21 mars 2013; Idiz, *Taraf*, Ankara, Turquie, 21 mars 2013. Voir aussi Barkey, 41:1, fascicule n° 20, p. 22, 26; MAECI, 41:1, fascicule n° 17, p. 13; TCCC, 41:1, fascicule n° 21, p. 13.

<sup>71</sup> MAECI, 41:1, fascicule n° 17, p. 18; Barkey, 41:1, fascicule n° 20, p. 23-24, 26.



## a. La crise en Syrie

Sur la scène régionale, la Turquie doit particulièrement composer avec les violences qui se poursuivent entre le régime syrien et les forces de l'opposition<sup>72</sup>, fermement soutenues par le gouvernement turc. La Syrie a dirigé plusieurs frappes aériennes militaires ayant atterri en territoire turc, où se sont d'ailleurs réfugiés plus de 300 000 Syriens<sup>73</sup>. Selon Robert O'Daly : « Il semblerait que les tensions vont s'accroître plutôt que de s'apaiser. [...] [S]i ce conflit ne s'achève pas bientôt, la Turquie va se retrouver dans une situation extrêmement difficile<sup>74</sup>. » En effet, la Turquie peinera peut-être à continuer d'accueillir les réfugiés (des témoins ont dit des conditions dans les camps de réfugiés qu'elles étaient « exemplaires<sup>75</sup> ») si leur nombre atteint, comme on s'y attend, plus de 500 000 personnes d'ici la fin de 2013<sup>76</sup>. Robert O'Daly a ajouté : « C'est une grande source de préoccupations pour le gouvernement, car à un moment donné, le fait d'héberger autant de réfugiés peut devenir extrêmement difficile d'un point de vue financier et humanitaire<sup>77</sup>. » Des témoins ont mentionné qu'on fera peut-être pression sur la Turquie pour qu'elle accepte la réinstallation de ces réfugiés dans un pays tiers<sup>78</sup>. Mais malgré cet afflux prévu de réfugiés, Ömer Önhon, sous-secrétaire adjoint du ministère des Affaires étrangères, a affirmé que la Turquie maintiendra sa politique de la porte ouverte<sup>79</sup>.

### i. Mettre fin au conflit

La durée ultime du conflit, et son issue, ne seront pas sans impact sur la Turquie, vu son ferme soutien des forces de l'opposition. À ce sujet, le comité s'est fait dire pendant sa mission d'étude que la position sans nuance de la Turquie ne lui donne aucune marge de manœuvre pour résoudre le conflit<sup>80</sup>. Pourtant, selon les témoins, 60 % des Turcs s'opposent à la politique de leur

---

<sup>72</sup> Alessandri, 41:1, fascicule n° 20, p. 13; Volkan Bozkır, président du Comité des affaires étrangères, Ankara, Turquie, 21 mars 2013; sous-secrétaire adjoint, ministère des Affaires étrangères, Ankara, Turquie, 21 mars 2013; Tol, 41:1, fascicule n° 24, p. 6-7.

<sup>73</sup> Au mois de mai 2013, selon le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), quelque 350 000 réfugiés syriens étaient enregistrés en Turquie; 195 000 se trouvaient dans les camps de réfugiés, et 127 000 à l'extérieur des camps. Par ailleurs, 30 000 personnes étaient en attente d'un rendez-vous pour l'enregistrement. Toujours selon l'UNHCR, environ 1 560 000 réfugiés syriens sont dans la région, dont 488 000 au Liban, et 486 000 en Jordanie. UNHCR Turquie, [Turkey Syrian Refugee Daily Sitrep \[Situation Report\]](#), Ankara, 24 mai 2013; UNHCR, [Réponse régionale à la crise des réfugiés en Syrie](#).

<sup>74</sup> O'Daly, 41:1, fascicule n° 17, p. 71.

<sup>75</sup> Table ronde avec les chefs de mission, Ankara, Turquie, 22 mars 2013.

<sup>76</sup> UNHCR, [Profil d'opérations 2013 - Turquie](#); MAECI, 41:1, fascicule n° 17, p. 9; table ronde avec les consuls généraux, Istanbul, Turquie, 18 mars 2013; table ronde avec les chefs de mission, Ankara, Turquie, 22 mars 2013; Kımıkloğlu, STRATIM, Ankara, Turquie, 21 mars 2013; Eissenstat, 41:1, fascicule n° 20, p. 49; Alessandri, 41:1, fascicule n° 20, p. 13; Tol, 41:1, fascicule n° 24, p. 12, 22-23.

<sup>77</sup> O'Daly, 41:1, fascicule n° 17, p. 70-71.

<sup>78</sup> Table ronde avec les chefs de mission, Ankara, Turquie, 22 mars 2013.

<sup>79</sup> Sous-secrétaire adjoint du ministère des Affaires étrangères, Ankara, Turquie, 21 mars 2013.

<sup>80</sup> Altunışık, Université technique du Moyen-Orient, Ankara, Turquie, 21 mars 2013; Kımıkloğlu, STRATIM, Ankara, Turquie, 21 mars 2013; Idiz, *Taraf*, Ankara, Turquie, 21 mars 2013.

gouvernement sur la question syrienne, notamment parce qu'ils l'accusent de perpétuer la crise plutôt que de la régler<sup>81</sup>.

Quelle que soit l'issue du conflit, des témoins ont signalé que la Turquie ne semble pas avoir de politique pour assurer la paix après le départ du président de la Syrie, Bashar Al-Assad, ce qui traduit un « manque de vision<sup>82</sup> ». De même, la Turquie ne semble pas préparée dans l'éventualité où Assad réussirait à négocier son maintien au pouvoir. À cet égard, des « incertitudes » existent quant aux mesures qui seront adoptées pour reconstruire la Syrie après la guerre, et au rôle potentiel de la Turquie dans cette entreprise<sup>83</sup>. Selon Suat Kınıkloğlu, directeur de STRATIM, c'est environ 40 % du PIB de la Syrie qui sera détruit si la guerre devait se poursuivre en 2013; le pays ne sera plus alors qu'un « État en déroute » dont l'économie et les institutions politiques seront en ruine<sup>84</sup>.

## ii. Relations avec l'OTAN

Des témoins ont dit au comité que la crise en Syrie présente des dilemmes potentiels pour les membres de l'OTAN. En effet, cette organisation s'est limitée jusqu'à présent à aider la Turquie à accroître ses défenses aériennes le long de sa frontière avec la Syrie. Les témoins ont débattu de l'impact éventuel du déploiement des missiles Patriot sur les relations avec l'alliance atlantique, de la possibilité que la Turquie demande à l'OTAN d'intervenir plus avant dans le conflit, et de l'invocation possible de l'article 5 du Traité de l'Atlantique Nord, aux termes duquel tous les membres doivent répondre – au besoin par la force – à une attaque contre l'un d'entre eux<sup>85</sup>. Certains témoins ont regretté le « manque d'appétit » des membres de l'OTAN pour une autre opération, après l'intervention récente en Libye et la mission de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) en Afghanistan<sup>86</sup>.

### b. Relations avec Israël

Des témoins ont dit au comité que, bien que les relations commerciales et militaires entre la Turquie et Israël se maintiennent, que les échanges commerciaux entre les deux pays aient même atteint une valeur record de 4 milliards de dollars américains en 2012, et que Turkish Airlines ait

---

<sup>81</sup> Özkök, *Hürriyet*, Istanbul, Turquie, 19 mars 2013; Altunışık, Université technique du Moyen-Orient, Ankara, Turquie, 21 mars 2013; Kınıkloğlu, STRATIM, Ankara, Turquie, 21 mars 2013; Alessandri, 41:1, fascicule n° 20, p. 13-14.

<sup>82</sup> Hugh Pope, International Crisis Group (ICG), Istanbul, Turquie, 19 mars 2013; Barkey, 41:1, fascicule n° 20, p. 24-25.

<sup>83</sup> ICG, Istanbul, Turquie, 19 mars 2013.

<sup>84</sup> Kınıkloğlu, STRATIM, Ankara, Turquie, 21 mars 2013.

<sup>85</sup> O'Daly, 41:1, fascicule n° 17, p. 65, 71; Kınıkloğlu, STRATIM, Ankara, Turquie, 21 mars 2013; Idiz, *Taraf*, Ankara, Turquie, 21 mars 2013; Alessandri, 41:1, fascicule n° 20, p. 13-14; Altunışık, Université technique du Moyen-Orient, Ankara, Turquie, 21 mars 2013.

<sup>86</sup> Kınıkloğlu, STRATIM, Ankara, Turquie, 21 mars 2013; Alessandri, 41:1, fascicule n° 20, p. 7, 8, 10.

augmenté ses vols en Israël, la relation politique est tendue depuis quelques années<sup>87</sup>. On attribue ce durcissement à « l'incident tragique du Mavi Marmara », en 2010, durant lequel l'intervention militaire israélienne contre une flottille principalement turque s'est soldée par « des morts et des blessés<sup>88</sup> ». Le premier ministre turc a aggravé les choses lorsque, à une rencontre de l'Alliance des civilisations des Nations Unies (UNAOC) à la fin de février 2013, il a déclaré que le sionisme était au nombre des idéologies constituant un crime contre l'humanité.

Cependant, deux événements survenus en mars 2013 laissent présager la normalisation de leurs relations politiques. Le comité était en mission d'étude à Ankara lorsque le premier ministre d'Israël a présenté ses excuses pour l'incident du Mavi Marmara, affirmé que celui-ci ne s'était pas terminé « comme on l'avait souhaité », et accepté de « conclure une entente d'indemnisation/non-responsabilité »<sup>89</sup>. De plus, le premier ministre de la Turquie a accordé une entrevue très bien reçue à un journal danois, et y a clarifié les remarques qu'il avait faites à l'UNAOC, clarification officiellement reconnue par son homologue israélien<sup>90</sup>. Il semble donc que cette période de « paix froide »<sup>91</sup> progresse maintenant vers un dégel.

### c. Autres préoccupations et défis

La Turquie doit relever divers autres défis dans la région. D'une part, elle est la cible de différents crimes internationaux, comme la migration illégale, la traite de personnes et le trafic des drogues, ce qui s'explique par le taux de croissance de son économie – l'un des meilleurs dans la région –, son octroi généreux des visas et ses réseaux de transport vers des pays à haut risque du Moyen-Orient et de l'Afrique<sup>92</sup>.

De l'autre, la région est aux prises avec des problèmes tels que l'instabilité en Afghanistan, la violence sectaire en Iraq, le programme nucléaire de l'Iran, les acquis inégaux de la démocratie en Égypte, et la transition incertaine dans de nombreux pays au lendemain du Printemps arabe<sup>93</sup>. Pourtant, ces défis et la rivalité potentielle avec certains autres États afin de dominer la région, n'ont pas empêché la Turquie de chercher à prendre envers eux des engagements politiques et commerciaux, ce qui montre la capacité d'Ankara de compartimenter les enjeux et les irritants pour le bien de son économie. Par exemple, la Turquie compte sur l'Iran et l'Iraq en particulier

---

<sup>87</sup> Eissenstat, 41:1, fascicule n° 20, p. 54; table ronde avec les chefs de mission, Ankara, Turquie, 22 mars 2013; sous-secrétaire adjoint du ministère des Affaires étrangères, Ankara, Turquie, 21 mars 2013; table ronde avec les consuls généraux, Istanbul, Turquie, 18 mars 2013.

<sup>88</sup> Gouvernement d'Israël, Bureau du Premier ministre, « [PM Netanyahu Speaks with Turkish PM Erdogan](#) », communiqué de presse, 22 mars 2013.

<sup>89</sup> Gouvernement d'Israël, Bureau du Premier ministre, « [PM Netanyahu Speaks with Turkish PM Erdogan](#) », communiqué de presse, 22 mars 2013.

<sup>90</sup> Table ronde avec les chefs de mission, Ankara, Turquie, 22 mars 2013.

<sup>91</sup> Eissenstat, 41:1, fascicule n° 20, p. 54.

<sup>92</sup> Table ronde avec les consuls généraux, Istanbul, Turquie, 18 mars 2013; Consulat du Canada, Istanbul, Turquie, 18 mars 2013.

<sup>93</sup> Alessandri, 41:1, fascicule n° 20, p. 8; sous-secrétaire adjoint du ministère des Affaires étrangères, Ankara, Turquie, 21 mars 2013; MAECI, 41:1, fascicule n° 17, p. 25, 29-30; Tol, 41:1, fascicule n° 24, p. 6-7.

pour ses ressources énergétiques, et ce, malgré le soutien accordé par l'Iran au régime syrien et le mécontentement que suscitent en Iraq les liens solides entretenus par la Turquie et le Gouvernement régional du Kurdistan<sup>94</sup>.

Loin d'être décontenancée par les risques commerciaux qu'implique la situation ci-dessus, la Turquie tâche d'en profiter politiquement et commercialement<sup>95</sup>. Comme le comité l'a entendu pendant les audiences et la mission d'étude, les entreprises turques n'ont pas peur du risque et sont beaucoup plus susceptibles, par comparaison à celles d'autres cultures, d'établir leur présence commerciale dans les pays à haut risque<sup>96</sup>. Par exemple, les représentants de l'ISPAT ont signalé que la sécurité en Iraq arrive au sixième rang des préoccupations des entreprises turques, alors qu'elle est le principal problème cité par les compagnies des autres pays<sup>97</sup>. Selon l'ISPAT, plus d'une centaine d'entreprises turques font des affaires en Iraq<sup>98</sup>. En assumant de tels risques, elles se préparent une position de choix lorsque la région sera stabilisée<sup>99</sup>.

## II. LES AVANTAGES COMMERCIAUX DE LA TURQUIE

Des témoins ont parlé des avantages commerciaux grâce auxquels la Turquie peut continuer de développer son économie et ses partenariats. Son vaste territoire, la jeunesse de sa population de quelque 75 millions d'habitants, l'évolution à la hausse de ses salaires, son taux élevé de consommation et la croissance de sa classe moyenne sont autant de facteurs qui en font le premier marché de la région de la Méditerranée orientale<sup>100</sup>.

De nombreux témoins ont insisté sur les attributs démographiques de la Turquie à cet égard. Exportation et développement Canada (EDC) a mentionné que la Turquie connaît actuellement « une évolution démographique fondamentale qui alimente dans une large mesure sa croissance économique<sup>101</sup> ». Sa population, qualifiée et « branchée », a un âge médian de 29 ans, et elle s'enrichit de 500 000 diplômés universitaires chaque année<sup>102</sup>.

---

<sup>94</sup> MAECI, 41:1, fascicule n° 17, p. 25, 26; O'Daly, 41:1, fascicule n° 17, p. 65; Barkey, 41:1, fascicule n° 20, p. 25; Altunışık, Université technique du Moyen-Orient, Ankara, Turquie, 21 mars 2013; sous-secrétaire adjoint du ministère des Affaires étrangères, Ankara, Turquie, 21 mars 2013; Alessandri, 41:1, fascicule n° 20, p. 8; Kuru, 41:1, fascicule n° 20, p. 35.

<sup>95</sup> Altunışık, Université technique du Moyen-Orient, Ankara, Turquie, 21 mars 2013; Kınıkkoğlu, STRATIM, Ankara, Turquie, 21 mars 2013; Alessandri, 41:1, fascicule n° 20, p. 18.

<sup>96</sup> Barkey, 41:1, fascicule n° 20, p. 26; DEIK, Istanbul, Turquie, 19 mars 2013; ISPAT, Istanbul, Turquie, 18 mars 2013.

<sup>97</sup> ISPAT, Istanbul, Turquie, 18 mars 2013.

<sup>98</sup> ISPAT, Istanbul, Turquie, 18 mars 2013.

<sup>99</sup> Isinak, 41:1, fascicule n° 22, p. 9.

<sup>100</sup> EDC, 41:1, fascicule n° 17, p. 34; Al-Katib, fascicule n° 23, p. 34; YASED, Istanbul, Turquie, 19 mars 2013.

<sup>101</sup> EDC, 41:1, fascicule n° 17, p. 41.

<sup>102</sup> MAECI, *Relations commerciales entre le Canada et la Turquie*, note d'information fournie au comité, mars 2013; TCCC, 41:1, fascicule n° 21, p. 7; table ronde avec les consuls généraux, Istanbul, Turquie, 18 mars 2013; table ronde avec les chefs de mission, Ankara, Turquie, 22 mars 2013; TUSKON, Istanbul, Turquie, 18 mars 2013; ISPAT, Istanbul, Turquie, 18 mars 2013; Association indépendante des hommes d'affaires et industriels turcs

La Turquie serait aussi un bon endroit où faire des affaires grâce au calibre de ses travailleurs, à ses bonnes pratiques de gestion, ainsi qu'à sa capacité, notamment technique, d'accueillir les entreprises étrangères<sup>103</sup>.

Des témoins ont dit au comité que, depuis son arrivée au pouvoir, le premier ministre Erdoğan s'affaire à renforcer les pratiques commerciales, à accroître la stabilité, la transparence et la prévisibilité du marché, et à attirer les investissements<sup>104</sup>. Ces réformes ont entre autres ciblé la modernisation du secteur financier et bancaire du pays, et la protection des droits des investisseurs<sup>105</sup>. Plus particulièrement, l'assemblée législative de la Turquie a adopté en 2003 la *Loi sur l'investissement direct étranger*, qui garantit le traitement égal de tous les investisseurs, protège les investisseurs étrangers contre l'expropriation, et leur permet d'entrer en Turquie sans demande d'autorisation préliminaire, de transférer librement les dividendes, d'accéder à l'immobilier et d'embaucher des expatriés<sup>106</sup>. Selon l'ISPAT, la Turquie arrive au deuxième rang des pays de l'OCDE au chapitre de la réforme des restrictions à l'IDE<sup>107</sup>. Elle a aussi adopté un nouveau code commercial qui resserre les exigences de transparence et de reddition de comptes imposées aux entreprises<sup>108</sup>. Enfin, selon l'ISPAT, le taux d'imposition est passé de 33 à 20 % pour toutes les sociétés au cours de la dernière décennie<sup>109</sup>.

Murad Al-Katib, PDG d'Alliance Grain Traders, une entreprise canadienne qui fait affaire avec la Turquie depuis plus de 10 ans, a dit que l'environnement dans ce pays était favorable aux investisseurs, que la réglementation y était claire, et que le droit contractuel y était plus transparent que dans d'autres marchés émergents<sup>110</sup>.

## A. La situation stratégique

Les témoins ont souvent vanté la situation géographique de la Turquie, pont entre l'Occident et l'Orient, et ses liens en constante évolution avec l'Europe, l'Asie centrale, l'Asie, le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord et l'Afrique<sup>111</sup>. Les avantages logistiques que son emplacement

---

(MUSIAD), Istanbul, Turquie, 18 mars 2013; ICC, Istanbul, Turquie, 19 mars 2013; DEIK, Istanbul, Turquie, 19 mars 2013; table ronde avec des représentants d'entreprises canadiennes, Istanbul, Turquie, 18 mars 2013.

<sup>103</sup> DEIK, Istanbul, Turquie, 19 mars 2013; Barkey, 41:1, fascicule n° 20, p. 28; table ronde avec les consuls généraux, Istanbul, Turquie, 18 mars 2013.

<sup>104</sup> EDC, 41:1, fascicule n° 17, p. 37; Alessandri, 41:1, fascicule n° 20, p. 11; MAECI, 41:1, fascicule n° 17, p. 10.

<sup>105</sup> Alessandri, 41:1, fascicule n° 20, p. 9; MAECI, 41:1, fascicule n° 17, p. 19.

<sup>106</sup> TCCC, 41:1, fascicule n° 21, p. 6; Özdemir, 41:1, fascicule n° 24, p. 10.

<sup>107</sup> Özdemir, 41:1, fascicule n° 24, p. 10.

<sup>108</sup> TCCC, 41:1, fascicule n° 21, p. 57.

<sup>109</sup> Özdemir, 41:1, fascicule n° 24, p. 10.

<sup>110</sup> Al-Katib, 41:1, fascicule n° 23, p. 36.

<sup>111</sup> Al-Katib, 41:1, fascicule n° 23, p. 30-31; O'Daly, 41:1, fascicule n° 17, p. 72-73; ministre du Commerce et des Douanes, Ankara, Turquie, 21 mars 2013; DEIK, Istanbul, Turquie, 19 mars 2013; sous-ministre de l'Éducation nationale, Ankara, Turquie, 21 mars 2013; table ronde des consuls généraux, Istanbul, Turquie, 18 mars 2013; sous-secrétaire adjoint du ministère des Affaires étrangères, Ankara, Turquie, 21 mars 2013; Alamos Gold, Istanbul, Turquie, 19 mars 2013.

confère à la Turquie jouent pour beaucoup dans sa croissance et son attrait comme partenaire commercial<sup>112</sup>. Comme des témoins l'ont rappelé, la Turquie se trouve à quatre heures de cinquante pays, qui représentent une population de 1,5 milliard de personnes et un PIB combiné de 25 billions de dollars américains<sup>113</sup>; de plus, ses ports donnent immédiatement sur le réseau des voies navigables de la Méditerranée et de la mer Noire<sup>114</sup>. Enfin, cet emplacement géographique se traduit par des liens linguistiques, historiques et culturels, et des témoins ont mentionné que la culture d'entreprise en Turquie reflète les valeurs et les perspectives des continents et des cultures environnantes, ce qui aide à la compréhension mutuelle et facilite les affaires<sup>115</sup>.

Le comité a appris lors des audiences et pendant sa mission d'étude que le secteur du bâtiment de la Turquie donne un bon exemple de ce qui précède : il a profité de la situation du pays pour saisir des débouchés importants dans la Communauté des États indépendants (CEI), au Moyen-Orient et en Afrique<sup>116</sup>. Le Conseil d'affaires Canada-Turquie estime que la participation turque à l'industrie de la construction et de l'infrastructure en Arabie saoudite se chiffre à quelque 10 milliards de dollars, et que la Turquie occupe 95 % du marché de la construction en Iraq, estimé à 3 milliards de dollars<sup>117</sup>.

## 1. L'accès à l'UE

La Turquie est également considérablement avantagée par son accès à l'UE, qui est son principal partenaire en commerce et en investissement. La Turquie a conclu une union douanière avec l'UE en 1996, ce qui a favorisé l'harmonisation commerciale et le développement économique conjoint. À leur point le plus élevé, les échanges avec l'UE représentaient 62 % de tous les échanges commerciaux de la Turquie, et de 60 % à 70 % des investissements reçus par le pays<sup>118</sup>. Des témoins ont attribué ce succès avec l'UE, l'un des deux plus grands marchés au monde, à l'infrastructure de transport qui l'unit à la Turquie.

---

<sup>112</sup> Sous-ministre de l'Éducation nationale, Ankara, Turquie, 21 mars 2013; YASED, Istanbul, Turquie, 19 mars 2013; EDC, 41:1, fascicule n° 17, p. 34; MAECI, 41:1, fascicule n° 17, p. 11; CTBC, 41:1, fascicule n° 17, p. 53.

<sup>113</sup> TCCC, 41:1, fascicule n° 21, p. 7; ISPAT, Istanbul, Turquie, 18 mars 2013; YASED, Istanbul, Turquie, 19 mars 2013; Al-Katib, 41:1, fascicule n° 23, p. 31.

<sup>114</sup> Al-Katib, 41:1, fascicule n° 23, p. 30.

<sup>115</sup> MAECI, 41:1, fascicule n° 17, p. 11; Alessandri, 41:1, fascicule n° 20, p. 7; TCCC, 41:1, fascicule n° 21, p. 7.

<sup>116</sup> DEIK, Istanbul, Turquie, 19 mars 2013; Kimklioğlu, STRATIM, Ankara, Turquie, 21 mars 2013; EDC, 41:1, fascicule n° 17, p. 44; Alamos Gold, Istanbul, Turquie, 19 mars 2013.

<sup>117</sup> CTBC, 41:1, fascicule n° 17, p. 53.

<sup>118</sup> Kimklioğlu, STRATIM, Ankara, Turquie, 21 mars 2013; MAECI, 41:1, fascicule n° 17, p. 18; CTBC, 41:1, fascicule n° 17, p. 52; ISPAT, Istanbul, Turquie, 18 mars 2013; Mujdat Altay, PDG de Netaş, Istanbul, Turquie, 20 mars 2013; YASED, Istanbul, Turquie, 19 mars 2013.

## 2. La Turquie, porte d'entrée

Comme des témoins l'ont expliqué, la Turquie s'offre comme « porte d'entrée » aux entreprises qui souhaitent faire affaire avec les pays tiers de la région<sup>119</sup>. Elle peut d'autant plus jouer ce rôle qu'elle présente, par rapport à d'autres pays de la région, un caractère de stabilité<sup>120</sup>.

Le comité a donc appris que plusieurs sociétés internationales ont établi leur siège social régional en Turquie, d'où elles facilitent leur implantation et leurs opérations dans de nombreux pays tiers, ce qu'elles font en plus de poursuivre leurs autres activités (échanges commerciaux, investissement, production manufacturière), dans le but de consolider les dépenses et de réduire les coûts<sup>121</sup>. Par exemple, Coca-Cola gère 94 pays à partir de la Turquie; GE Healthcare, 80 pays; Microsoft, 80 pays; Unilever, 32 pays; et, Intel, le fabricant de micropuces, 67 pays<sup>122</sup>.

### B. La diversification

Des témoins ont souligné que la Turquie, question de renforcer ses avantages et son potentiel commerciaux, diversifie et multiplie ses réseaux politiques et marchés à l'extérieur de l'UE : elle cible ainsi le Moyen-Orient, le Caucase, l'Asie centrale, l'Afrique et l'Afrique du Nord, et tisse des liens avec le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine. Tous ces réseaux, y compris avec certaines des économies les plus prometteuses et attrayantes du monde, soutiennent la croissance économique continue, et ouvrent l'accès à des chaînes d'approvisionnement et à des partenariats<sup>123</sup>. Par cette diversification pragmatique et stratégique, la Turquie se taille auprès de ces partenaires une place qui deviendra des plus avantageuse lorsqu'ils atteindront leur plein potentiel<sup>124</sup>.

Des témoins ont attesté de la ferme volonté du gouvernement turc de diversifier ses partenaires commerciaux<sup>125</sup>. Selon Emiliano Alessandri :

[Le gouvernement de la Turquie a] aussi beaucoup investi pour élargir ses relations en matière de commerce et d'investissement, et en diversifier le portefeuille. Quand le premier ministre ou des ministres des affaires étrangères se rendent à l'étranger, ils sont toujours accompagnés d'une importante

---

<sup>119</sup> ISPAT, Istanbul, Turquie, 18 mars 2013; Alamos Gold, Istanbul, Turquie, 19 mars 2013; Al-Katib, 41:1, fascicule n° 23, p. 31; MAECI, 41:1, fascicule n° 17, p. 11; O'Daly, 41:1, fascicule n° 17, p. 72.

<sup>120</sup> Al-Katib, 41:1, fascicule n° 23, p. 31.

<sup>121</sup> Isinak, 41:1, fascicule n° 22, p. 10, 14; ISPAT, Istanbul, Turquie, 18 mars 2013; TCCC, 41:1, fascicule n° 21, p. 7; YASED, Istanbul, Turquie, 19 mars 2013; Barkey, 41:1, fascicule n° 20, p. 28; table ronde avec les consuls généraux, Istanbul, Turquie, 18 mars 2013.

<sup>122</sup> TCCC, 41:1, fascicule n° 21, p. 7; YASED, Istanbul, Turquie, 19 mars 2013.

<sup>123</sup> Alessandri, 41:1, fascicule n° 20, p. 11; MAECI, 41:1, fascicule n° 17, p. 10; ISPAT, Istanbul, Turquie, 18 mars 2013; EDC, 41:1, fascicule n° 17, p. 39; Al-Katib, 41:1, fascicule n° 23, p. 30-31; Isinak, 41:1, fascicule n° 22, p. 10.

<sup>124</sup> Isinak, 41:1, fascicule n° 22, p. 10.

<sup>125</sup> Alessandri, 41:1, fascicule n° 20, p. 11; MAECI, 41:1, fascicule n° 17, p. 10; ISPAT, Istanbul, 18 mars 2013; Netaş, Istanbul, Turquie, 20 mars 2013; TUSKON, Istanbul, Turquie, 18 mars 2013.

délégation pouvant comprendre jusqu'à 100 ou 200 hommes d'affaires turques. Ils ont vraiment déployé beaucoup d'efforts. Ces meneurs économiques ont non seulement reçu du soutien politique, mais ils sont devenus plus tournés vers le monde<sup>126</sup>.

Dans ses efforts de promotion à l'étranger de ses projets et de ses avantages, le gouvernement turc combine stratégiquement politique et économie pour obtenir un succès optimal<sup>127</sup>. En d'autres mots, la Turquie calque maintenant sa politique étrangère sur sa stratégie commerciale<sup>128</sup>.

Illustration de ce désir de diversification, le gouvernement a conclu un grand nombre d'accords commerciaux préférentiels et d'ententes de libre-échange, non seulement avec l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Serbie, la Croatie, la Macédoine, le Monténégro et l'Association européenne de libre-échange<sup>129</sup>, mais aussi avec l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Maroc, la Palestine, la Syrie, la Tunisie, la Géorgie et le Chili<sup>130</sup>. De même, il a supprimé les exigences relatives aux visas envers « plus de 60 pays<sup>131</sup> ».

Particulièrement, l'accroissement de la présence commerciale turque en Afrique témoigne du succès des efforts du gouvernement. Son désir d'ouvrir des marchés en Afrique ressort clairement de la « Stratégie d'amélioration du commerce et des relations économiques avec les pays africains » publiée par le ministère de l'Économie, de la déclaration en 2006, comme priorité pour l'ensemble du gouvernement, d'une année consacrée au commerce avec l'Afrique, et de l'augmentation des ambassades et consulats turcs sur le continent (de 7 à 35<sup>132</sup>). Grâce entre autres à ces initiatives, les exportations de la Turquie en Afrique ont bondi de 390 % (de 2,1 milliards de dollars américains en 2003 à 10,3 milliards de dollars américains en 2011). Pendant la même période, ses importations ont augmenté de 163 %; elles sont passées de 3,3 à 8,7 milliards de dollars américains. Enfin, les investissements de la Turquie en Afrique dépassaient les 5 milliards de dollars en 2011<sup>133</sup>. Comme Ozan Isinak l'a affirmé : « Les gens d'affaires constatent aussi le potentiel énorme des marchés africains, et c'est l'une des raisons pour lesquelles l'on assiste à toutes ces ouvertures d'ambassades et de consulats dans la région. Leur fonction est toujours d'encadrer les affaires<sup>134</sup>. »

---

<sup>126</sup> Alessandri, 41:1, fascicule n° 20, p. 11.

<sup>127</sup> Al-Katib, 41:1, fascicule n° 23, p. 41.

<sup>128</sup> Isinak, 41:1, fascicule n° 22, p. 10.

<sup>129</sup> L'Association européenne de libre-échange réunit la Suisse, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein.

<sup>130</sup> Al-Katib, 41:1, fascicule n° 23, p. 31; Barkey, 41:1, fascicule n° 20, p. 27.

<sup>131</sup> Isinak, 41:1, fascicule n° 22, p. 11; Kınıklıoğlu, STRATIM, Ankara, Turquie, 21 mars 2013; CTBC, 41:1, fascicule n° 17, p. 58.

<sup>132</sup> République de Turquie, Ministère des Affaires étrangères, [Les Relations entre la Turquie et l'Afrique](#).

<sup>133</sup> République de Turquie, Ministère de l'Économie, [Africa Regional Information](#).

<sup>134</sup> Isinak, 41:1, fascicule n° 22, p. 10.



Les témoins ont insisté sur le rôle positif des « tigres d'Anatolie » dans la croissance de l'économie du pays et la diversification de ses réseaux internationaux<sup>135</sup>. Il s'agit surtout de petites et moyennes entreprises des régions dont beaucoup, selon ce qu'a dit la Confédération des hommes d'affaires et des industriels de la Turquie (TUSKON) pendant la mission d'étude, augmentent leur chiffre d'affaires de 20 % chaque année<sup>136</sup>. Selon des témoins, leur succès peut être attribué aux réformes économiques et aux programmes de développement des régions lancés par le gouvernement<sup>137</sup>. Les jeunes entrepreneurs, forts de leur éducation et du soutien gouvernemental, se tournent vers les nouveaux marchés<sup>138</sup> et transforment ainsi un milieu des affaires qui, jusque-là, était dominé par l'élite traditionnelle.

Les témoins n'étaient pas d'avis que la Turquie, en mettant l'accent sur la diversification, « tourn[ait] le dos à l'Occident<sup>139</sup> » ou s'éparpillait<sup>140</sup>; ils voyaient plutôt dans cette diversification un complément aux relations avec l'Occident<sup>141</sup>. La Turquie est en effet un membre actif d'organisations occidentales telles que l'OTAN et le Conseil de l'Europe, et elle a établi au fil des années avec les pays occidentaux des relations diplomatiques, militaires et économiques clés. Dans ce contexte, Henri Barkey a signalé que les Turcs « se considèrent comme un membre très important de l'OTAN<sup>142</sup> ». Preuve de ce lien solide, la Turquie a permis à l'alliance, en 2011, d'installer sur son territoire un radar d'alerte lointaine en cas d'envoi de missiles par le Moyen-Orient. Elle a également participé à la FIAS de l'OTAN en Afghanistan, et demandé à l'Organisation de déployer des missiles Patriot dans le contexte du conflit en Syrie<sup>143</sup>. Sur le plan humain, les contacts augmentent de plus en plus (on compte maintenant 300 000 Turcs en Amérique du Nord), s'ils ne sont pas déjà considérables (4 millions de Turcs vivent en Europe)<sup>144</sup>. Pour certains témoins, les vastes réseaux qu'entretient la Turquie dans les régions environnantes – théâtre de tant de situations inquiétantes sur la scène mondiale – renforcent d'autant l'importance du pays pour ses alliés et partenaires occidentaux<sup>145</sup>.

---

<sup>135</sup> Barkey, 41:1, fascicule n° 20, p. 26.

<sup>136</sup> TUSKON, Istanbul, Turquie, 18 mars 2013.

<sup>137</sup> Kuru, 41:1, fascicule n° 20, p. 36-37; TUSKON, Istanbul, Turquie, 18 mars 2013, Al-Katib, 41:1, fascicule n° 23, p. 41; TCCC, 41:1, fascicule n° 21, p. 14.

<sup>138</sup> Barkey, 41:1, fascicule n° 20, p. 26.

<sup>139</sup> TCCC, 41:1, fascicule n° 21, p. 13.

<sup>140</sup> Batur, *Al-Sabah*, Ankara, Turquie, 20 mars 2013; table ronde avec les conseils généraux, Istanbul, Turquie, 18 mars 2013; ICC, Istanbul, Turquie, 19 mars 2013; table ronde avec les chefs de mission, Ankara, Turquie, 22 mars 2013; Alessandri, 41:1, fascicule n° 20, p. 10, 19, 20-21; Kuru, 41:1, fascicule n° 20, p. 47-48; DEIK, Istanbul, Turquie, 19 mars 2013; MAECI, 41:1, fascicule n° 17, p. 8, 13; président du Comité des affaires étrangères, Ankara, Turquie, 21 mars 2013; ISPAT, Istanbul, Turquie, 18 mars 2013.

<sup>141</sup> TCCC, 41:1, fascicule n° 21, p. 16.

<sup>142</sup> Barkey, 41:1, fascicule n° 20, p. 26-27.

<sup>143</sup> Kuru, 41:1, fascicule n° 20, p. 47-48; table ronde avec les consuls généraux, Istanbul, Turquie, 18 mars 2013.

<sup>144</sup> ICG, Istanbul, Turquie, 19 mars 2013; Kuru, 41:1, fascicule n° 20, p. 46-47; République de Turquie, Ministère des Affaires étrangères, [Turkish Citizens Living Abroad](#).

<sup>145</sup> Table ronde avec les consuls généraux, Istanbul, Turquie, 18 mars 2013.

Des témoins ont ajouté que la diversification voulue par la Turquie était dans une large mesure causée par la lenteur des négociations, engagées en 2005, sur son admission à l'UE<sup>146</sup>. Le chapitre sur les sciences et la technologie a été fermé, et douze des 35 autres chapitres (sur des sujets comme le mouvement du capital, le droit de la propriété intellectuelle, la société d'information et les médias, la fiscalité, la politique sur les entreprises et les industries, et le contrôle financier) sont encore inachevés. Aucun chapitre n'a été ouvert depuis 2009<sup>147</sup>. Comme l'a dit Robert O'Daly, la Turquie « est fort capable de diversifier cette économie lorsqu'un secteur s'épuise. [Elle] est très efficace lorsqu'il s'agit de chercher de nouveaux débouchés ailleurs<sup>148</sup>. »

La Turquie ne renonce pas à son objectif stratégique de faire partie de l'UE, selon le président du Comité des affaires étrangères de l'assemblée législative turque<sup>149</sup>, mais, comme certains témoins l'ont expliqué, la dimension politique de cette adhésion a compliqué et retardé le processus; non seulement on a eu tort de penser que les négociations seraient relativement courtes, mais il n'est même plus certain qu'elles aboutiront<sup>150</sup>. Cela dit, la diversification serait aussi une façon de réduire la vulnérabilité de la Turquie, qui, très étroitement liée à l'UE, a pâti d'une chute des entrées de capitaux lors de la crise financière de la zone euro<sup>151</sup>.

C'est donc dire que la Turquie a choisi comme « marque de commerce » la diversification, par laquelle elle espère maintenir sa prospérité économique et réaliser ses ambitions. Son succès est attesté par l'augmentation des échanges commerciaux et des investissements avec les États non membres de l'UE<sup>152</sup>. Selon les statistiques de l'ISPAT, les activités commerciales de la Turquie avec les pays voisins ont augmenté de 450 % ces cinq dernières années. Comme dans le cas de l'Afrique, ses échanges avec l'Amérique du Sud ont eux aussi augmenté : ils sont passés, entre 2000 et 2012, de 900 millions à 8 milliards de dollars américains<sup>153</sup>. C'est ainsi que l'UE ne représente plus que 35 % de l'activité commerciale de la Turquie, contre 62 % par le passé<sup>154</sup>.

---

<sup>146</sup> MAECI, 41:1, fascicule n° 17, p. 23; O'Daly, 41:1, fascicule n° 17, p. 65; Barkey, 41:1, fascicule n° 20, p. 33.

<sup>147</sup> Commission européenne, *Élargissement: Turquie*; O'Daly, 41:1, fascicule n° 17, p. 67; TCCC, 41:1, fascicule n° 21, p. 15-16; MAECI, 41:1, fascicule n° 17, p. 8, 23.

<sup>148</sup> O'Daly, 41:1, fascicule n° 17, p. 72-73.

<sup>149</sup> Président du Comité des affaires étrangères, Ankara, Turquie, 21 mars 2013.

<sup>150</sup> Barkey, 41:1, fascicule n° 20, p. 33; table ronde avec les consuls généraux, Istanbul, Turquie, 18 mars 2013; table ronde avec les chefs de mission, Ankara, Turquie, 22 mars 2013.

<sup>151</sup> Alessandri, 41:1, fascicule n° 20, p. 10, 19, 21; TUSKON, Istanbul, Turquie, 18 mars 2013; Isinak, 41:1, fascicule n° 22, p. 13; Altunışık, Université technique du Moyen-Orient, Ankara, Turquie, 21 mars 2013; Kuru, 41:1, fascicule n° 20, p. 37; EDC, 41:1, fascicule n° 17, p. 43; Eissenstat, 41:1, fascicule n° 20, p. 56; table ronde avec les chefs de mission, Ankara, Turquie, 22 mars 2013.

<sup>152</sup> Netaş, Istanbul, Turquie, 20 mars 2013.

<sup>153</sup> Sous-secrétaire adjoint du ministère des Affaires étrangères, Ankara, Turquie, 21 mars 2013.

<sup>154</sup> Kımıkhoğlu, STRATIM, Ankara, Turquie, 21 mars 2013; TUSKON, Istanbul, Turquie, 18 mars 2013.

### III. L'ACCROISSEMENT DES RELATIONS COMMERCIALES ENTRE LE CANADA ET LA TURQUIE

Le comité s'est fait dire que l'accroissement du partenariat commercial entre le Canada et la Turquie serait avantageux pour les deux parties. Malgré la forte concurrence exercée par les entreprises d'Europe, d'Amérique, d'Asie et du Moyen-Orient, le message qu'ont voulu transmettre les témoins est qu'il n'est pas trop tard pour que le Canada exploite le potentiel commercial de la Turquie.

Les activités commerciales et l'investissement entre le Canada et la Turquie, s'ils ont augmenté au cours de la dernière décennie, restent relativement modestes. Ainsi, des produits d'une valeur de 2,3 milliards de dollars ont été échangés entre les deux pays en 2012, une hausse de 48,4 % par rapport de 1,6 milliard de dollars en 2010<sup>155</sup>. En 2012, la Turquie était le 25<sup>e</sup> marché d'exportation de marchandises du Canada, son 32<sup>e</sup> marché d'importation et son 34<sup>e</sup> partenaire commercial mondial<sup>156</sup>. En 2012, les exportations du Canada en Turquie se sont chiffrées à 850 millions de dollars, contre des importations de 1,5 milliard de dollars<sup>157</sup>. Enfin, l'investissement direct du Canada en Turquie a été de 909 millions de dollars en 2012, ce qui place ce pays au 34<sup>e</sup> rang des destinations de l'investissement étranger canadien (0,1 % du total)<sup>158</sup>.

Ces dernières années, le Canada et la Turquie ont mené à terme plusieurs initiatives visant à approfondir leurs relations bilatérales. Ainsi, en mars 2009, ils ont conclu un accord sur les transports aériens qui a mené à l'instauration de vols réguliers entre les deux pays cet été-là. L'accord prévoit trois vols directs de passagers et trois vols de fret par semaine, et les parties ont une certaine latitude pour déterminer les tarifs<sup>159</sup>. En mai 2011, Air Transat a commencé à offrir des vols hebdomadaires entre Toronto et Istanbul et, en mai 2012, Turkish Airlines a annoncé qu'elle s'était entendue avec Air Canada : les vols nationaux canadiens feraient maintenant la liaison avec les vols de Turkish Airlines à destination de la Turquie ou d'autres pays à l'est, et de même, les passagers arrivant au Canada en provenance de la Turquie pourraient continuer leur voyage à bord des vols nationaux d'Air Canada<sup>160</sup>. Récemment, Turkish Airlines a confirmé son

---

<sup>155</sup> MAECI, [Commerce des marchandises du Canada - exportations](#), 2 mai 2013; Alexandre Gauthier, « [Canada-Turquie](#) », *Commerce et investissement*, Publication n° 2011-105-F, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du parlement, Ottawa, 31 août 2011.

<sup>156</sup> MAECI, [Commerce des marchandises du Canada - exportations](#), 2 mai 2013.

<sup>157</sup> En 2012, les principales marchandises exportées en Turquie par le Canada étaient le fer et l'acier, les huiles et les combustibles minéraux, et les légumes. Le Canada importait surtout de la Turquie des métaux précieux et des produits en métal commun, des textiles, des véhicules, de l'équipement, des produits légumiers et des produits du verre. Le commerce de marchandises entre le Canada et la Turquie a totalisé 2,4 milliards de dollars en 2011. MAECI, [Relations Canada-Turquie](#).

<sup>158</sup> MAECI, [Investissements directs canadiens à l'étranger](#), mai 2013.

<sup>159</sup> MAECI, [Négociations bilatérales sur les transports aériens entre le Canada et les pays étrangers](#).

<sup>160</sup> Turkish Airlines, « [Turkish Airlines announces a commercial cooperation agreement with Air Canada](#) », communiqué de presse, 18 mai 2012.

intention d'offrir trois vols hebdomadaires entre Montréal et Istanbul d'ici la fin de 2013<sup>161</sup>. Pour la Chambre de commerce d'Istanbul, ces vols directs pourraient beaucoup accroître le commerce et l'investissement<sup>162</sup>.

Des ententes bilatérales importantes ont été conclues, dont, en 2009, une convention en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et le capital. En vertu de cet accord, entré en vigueur en mai 2011, l'impôt payé dans un pays peut remplacer celui à payer dans un autre<sup>163</sup>. Événement à souligner, la Turquie a ouvert un consulat à Toronto en décembre 2010. Le même mois, le Canada avait ouvert un consulat à Istanbul, capitale commerciale de la Turquie. Le comité s'est fait dire que ce consulat du Canada à Istanbul peut être, pour les entreprises canadiennes actives en Turquie ou souhaitant le devenir, une source de renseignements commerciaux utiles<sup>164</sup>. Des témoins ont ajouté que les ententes récentes conclues par le Canada et la Turquie ont été bien accueillies en Turquie, et qu'elles y ont fait ressortir le potentiel économique du Canada<sup>165</sup>.

Le comité estime que le Canada doit profiter des avantages commerciaux qu'offre la Turquie, d'autant plus que ce pays se trouve à proximité de nombreuses régions – Moyen-Orient, Asie centrale, Méditerranée, mer Noire, Caucase et Europe – présentant un intérêt stratégique et commercial particulier pour le Canada. Autre bonne raison pour les entreprises canadiennes d'investir en Turquie : ce pays fait partie de l'union douanière de l'UE. La Turquie est également un endroit stratégique où les sociétés canadiennes pourraient installer leurs filiales, sans compter qu'elle est une plaque tournante naturelle pour le commerce avec le Moyen-Orient et toute la région. Le Canada lui aussi vise la diversification, cherche des marchés d'exportation à l'extérieur des États-Unis, et veut conclure des partenariats avec des pays tiers<sup>166</sup>. Certains témoins ont signalé que la stabilité politique relative de la Turquie – par comparaison aux autres pays de la région – en fait un marché particulièrement attrayant pour le Canada<sup>167</sup>. Le comité estime, pour tous ces motifs et d'autres, que le moment est venu de saisir les possibilités offertes par la nouvelle Turquie et de donner le coup d'envoi aux relations commerciales Canada-Turquie.

## A. Aligner l'offre du Canada sur la demande de la Turquie

Des initiatives récentes ont mis en valeur tout ce que peuvent s'offrir mutuellement le Canada et la Turquie, mais il faut en faire plus pour réaliser pleinement ce potentiel. En effet, même si les

---

<sup>161</sup> Marie-Ève Soucy, « [Turkish Air relira Montréal à Istanbul](#) », *ExpressVoyage*, 17 avril 2013.

<sup>162</sup> ICC, Istanbul, Turquie, 19 mars 2013.

<sup>163</sup> Ministère des Finances, [Entrée en vigueur de l'accord fiscal entre le Canada et la Turquie](#), 6 mai 2011.

<sup>164</sup> MAECI, 41:1, fascicule n° 17, p. 8; CTBC, 41:1, fascicule n° 17, p. 51; MAECI, [Le gouvernement du Canada ouvre un nouveau consulat à Istanbul](#), communiqué de presse, 7 décembre 2010.

<sup>165</sup> CTBC, 41:1, fascicule n° 17, p. 51.

<sup>166</sup> Alamos Gold, Istanbul, Turquie, 19 mars 2013; MAECI, 41:1, fascicule n° 17, p. 11; CTBC, 41:1, fascicule n° 17, p. 53.

<sup>167</sup> MAECI, 41:1, fascicule n° 17, p. 10.

relations commerciales du Canada avec la Turquie connaissent un certain essor, les échanges et l'investissement dans une large gamme de secteurs sont loin d'être aussi intenses qu'ils pourraient l'être. Comme la Chambre de commerce Canada-Turquie l'a dit, « il y a encore un énorme potentiel inexploité entre nos deux pays, une possibilité de développer plus avant nos relations bilatérales en matière de commerce et d'investissement<sup>168</sup> ».

Le comité, d'accord avec les témoins, croit que les entreprises canadiennes doivent mettre l'accent sur ce que les deux pays ont en commun, et cerner les secteurs où leur expertise correspond aux priorités de la Turquie<sup>169</sup>. Selon les témoignages entendus, la Turquie et le Canada partagent beaucoup d'affinités qui pourraient intensifier leurs relations commerciales. Par exemple, les deux pays dépendent fortement du commerce, et certains des débouchés commerciaux en Turquie s'alignent justement sur les capacités d'approvisionnement du Canada<sup>170</sup>.

La Turquie s'est graduellement transformée en une économie combinant emplois tertiaires et industriels, avec un rôle accru pour l'innovation. Cette économie reste diversifiée : la fabrication, l'agriculture, le textile et le secteur des services en sont tous des composantes importantes. Plus particulièrement, la Turquie a fait des investissements majeurs dans l'éducation, les technologies de l'information et de la communication (TIC), et l'infrastructure et l'énergie, entre autres.

En matière d'investissement, le Canada et la Turquie souhaitent avec enthousiasme conclure un partenariat. Exportation et développement Canada a déclaré que la Turquie présente pour les entreprises canadiennes un grand potentiel sur le plan du commerce et de l'investissement, et ce, dans une large gamme de secteurs<sup>171</sup>. L'ISPAAT a indiqué que la Turquie souhaite recevoir des investissements qui créeront de l'emploi pour ses habitants, en renfloueront le compte courant, et contribueront au transfert des technologies entre les pays<sup>172</sup>. Enfin, des témoins ont signalé au comité des possibilités de développement régional<sup>173</sup>. Murat Özdemir, conseiller national au Canada de l'ISPAAT, a dit que « la Turquie représente un marché complémentaire inexploité pour les entreprises canadiennes qui souhaitent étendre leur rayonnement à l'échelle du monde et exploiter une stratégie de croissance soutenable dans toutes sortes de secteurs<sup>174</sup> ».

**Le comité souligne que la conjoncture est favorable à l'approfondissement par le Canada et la Turquie de leurs partenariats commerciaux, ainsi qu'au ciblage, par les entreprises et investisseurs canadiens, des secteurs à fort potentiel de l'économie turque, notamment l'agriculture, l'exploitation minière, l'énergie, l'infrastructure et le transport.**

---

<sup>168</sup> TCCC, 41:1, fascicule n° 21, p. 7.

<sup>169</sup> Alamos Gold, Istanbul, Turquie, 19 mars 2013.

<sup>170</sup> MAECI, 41:1, fascicule n° 17, p. 11; EDC, 41:1, fascicule n° 17, p. 35.

<sup>171</sup> EDC, 41:1, fascicule n° 17, p. 35.

<sup>172</sup> Özdemir, 41:1, fascicule n° 24, p. 13.

<sup>173</sup> BDP, Ankara, Turquie, 22 mars 2013.

<sup>174</sup> Özdemir, 41:1, fascicule n° 24, p. 11.

## 1. Agriculture et agroalimentaire

Le comité a appris que le potentiel de coopération entre le Canada et la Turquie dans les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire est immense<sup>175</sup>. La demande de produits agricoles importés en Turquie croît progressivement, le pays délaissant graduellement les aliments de base traditionnels au profit des produits alimentaires plus occidentaux. D'après son profil démographique dynamique – classe moyenne en expansion et croissance du revenu par habitant –, la Turquie sera probablement un importateur net de produits agroalimentaires tout au long des 10 à 15 prochaines années<sup>176</sup>. Au chapitre de l'exportation et de la réexportation, la Turquie est le septième producteur agricole en importance au monde et le plus grand producteur de noisettes, de figes, d'abricots et de cerises<sup>177</sup>. Elle a investi considérablement dans ses infrastructures de transport, ce qui assure un transport rapide et facile des marchandises vers les marchés.

À l'heure actuelle, la valeur des exportations de produits agricoles et agroalimentaires canadiens en Turquie est relativement peu élevée. En 2012, ces exportations étaient estimées à 138 millions de dollars, soit 2 % des importations totales de produits agricoles et agroalimentaires de la Turquie<sup>178</sup>. Toutefois, certains indices montrent que les deux pays sont intéressés à renforcer leur coopération sur le plan de l'agriculture. En 2009, le Saskatchewan Trade and Export Partnership (STEP) – en collaboration avec Enterprise Saskatchewan, l'organisme spécial de la province pour le développement économique – a effectué une mission commerciale en Turquie. STEP a dit avoir relevé des occasions commerciales dans le secteur des légumineuses à grain, qui comprennent les pois, les lentilles et les pois chiches<sup>179</sup>. En outre, en septembre 2010, le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a signé un protocole d'entente sur la coopération dans le domaine de l'agriculture et de l'agroalimentaire avec le ministère de l'Agriculture et des Affaires rurales de la Turquie<sup>180</sup>. Par conséquent, les deux pays ont accepté de collaborer dans le domaine de la recherche et du développement des technologies, des approches au commerce fondées sur des principes scientifiques et des questions agroenvironnementales<sup>181</sup>.

---

<sup>175</sup> Ambassade du Canada, Ankara, Turquie, 20 mars 2013.

<sup>176</sup> MAECI, *Relations commerciales Canada-Turquie dans le domaine agricole*, note d'information fournie au comité, mars 2013.

<sup>177</sup> La Turquie est également l'un des principaux producteurs de melons, de poireaux, d'épices, de poivre, de châtaignes, de pois chiches, de pistaches, de noix de Grenoble, de lentilles et de miel naturel.

<sup>178</sup> Les principaux produits agricoles canadiens exportés en Turquie en 2012 étaient les lentilles roses, les lentilles vertes, les graines oléagineuses, les œufs d'incubation, le matériel génétique bovin, les aliments pour animaux de compagnie, le maïs et le blé. Le Canada est actuellement le principal fournisseur de légumineuses à grain en Turquie, ses exportations dans ce pays se chiffrant à 93 millions de dollars en 2012.

<sup>179</sup> Saskatchewan Trade and Export Partnership, [Saskatchewan Forging Stronger Agricultural Trade with Turkey](#), 16 avril 2009.

<sup>180</sup> Le protocole d'entente de 2010 remplace celui de 1993.

<sup>181</sup> Agriculture et Agroalimentaire Canada, [Protocole d'entente entre le ministère de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Canada et le ministère de l'agriculture et des affaires rurales de la Turquie sur la coopération dans le domaine de l'agriculture et de l'agroalimentaire](#), septembre 2010.



L'Alliance Grain Traders de la Saskatchewan est un exemple notoire d'entreprise canadienne profitant des occasions commerciales du marché agricole et agroalimentaire turc. Il s'agit d'une entreprise de cassage de pois et de lentilles possédant 29 usines dans le monde, notamment au Canada, aux États-Unis, en Turquie, en Australie, en Chine et en Afrique du Sud. Elle vend ses produits dans plus de 100 pays. En 2009, l'Alliance Grain Traders a effectué le plus grand investissement jamais fait par une entreprise agricole canadienne en Turquie en faisant l'acquisition de l'Arbel Group pour 104 millions de dollars. L'Arbel Group est le plus grand importateur de légumineuses à grain du Canada et le plus grand exportateur de légumineuses à grain de Turquie. Son PDG, Murad Al-Katib, a affirmé que la Turquie est devenue un élément essentiel des opérations globales de l'entreprise<sup>182</sup>.

L'Alliance Grain Traders illustre de quelle manière une entreprise canadienne peut à la fois exploiter le marché turc et accéder aux chaînes d'approvisionnement et aux réseaux d'entreprises du pays. M. Al-Katib a indiqué que la Turquie est en soi un marché d'exportation considérable pour les légumineuses à grain ainsi qu'une importante voie commerciale vers les autres pays de la région pour les produits agricoles. Le comité a appris que la Turquie devient un marché de transit de fèves, de pois et de lentilles<sup>183</sup>. M. Al-Katib a également indiqué que la Turquie est devenue un centre de production et de distribution alimentaire dans la région. Il a qualifié la Turquie de « tremplin pour la distribution de produits agroalimentaires » en raison des liens d'exportation qu'elle entretient avec les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

Le comité a été informé que la coopération entre des entreprises canadiennes et turques du secteur de l'agriculture pourrait créer des occasions de transfert de technologies agricoles<sup>184</sup>. Le secteur agricole de la Turquie est limité en raison du manque d'infrastructure d'irrigation, des coûts élevés du carburant, de l'équipement, de l'engrais, de la nourriture et d'autres intrants, et du fait que l'utilisation des technologies n'est pas répandue, plus particulièrement dans les usines de transformation alimentaire<sup>185</sup>. La recherche et le développement technologique, ciblés dans le protocole d'entente sur la coopération dans le domaine de l'agriculture et de l'agroalimentaire, pourraient représenter des occasions pour les entreprises canadiennes en Turquie.

## 2. Exploitation minière

Les témoins ont indiqué que le secteur minier de la Turquie présente des occasions considérables pour les entreprises canadiennes. Même s'il ne contribue pas de façon importante à l'économie

---

<sup>182</sup> Alliance Grain Traders possède neuf usines de transformation en Turquie, y compris une usine de production alimentaire située à Mersin, le principal port d'exportation et d'importation de produits agricoles de la Turquie. M. Al-Katib a déclaré que l'investissement total de l'entreprise en Turquie s'élève à 150 millions de dollars. Al-Katib, 41:1, fascicule n° 23, p. 29-30.

<sup>183</sup> EDC, 41:1, fascicule n° 17, p. 40.

<sup>184</sup> Al-Katib, 41:1, fascicule n° 23, p. 32.

<sup>185</sup> Agriculture et Agroalimentaire Canada, *Agroalimentaire Rapport sur le passé, le présent et l'avenir : Turquie*, janvier 2011; ISPAT et Deloitte, *Turkish Agriculture Industry Report*, juillet 2010; EIU, *Country Report: Turkey*, décembre 2012.

turque, sa valeur a plus que quadruplé entre 2002 et 2010, passant de 1,9 milliard de dollars à 7,7 milliards. La valeur du secteur minier de la Turquie place le pays au 28<sup>e</sup> rang mondial<sup>186</sup>. Le comité a appris que l'avenir du secteur minier du pays est prometteur, notamment en raison des modifications réglementaires qu'a apportées la Turquie pour se conformer aux normes de l'Union européenne<sup>187</sup>. Les représentants des entreprises minières canadiennes qu'a rencontrés le comité au cours de sa visite en Turquie ont indiqué que, grâce à ces réformes, il est plus facile pour les entreprises étrangères de mener leurs activités<sup>188</sup>. En outre, on prévoit que le secteur connaîtra une croissance à mesure que les investissements étrangers augmenteront et que de nouvelles technologies seront développées et appliquées, et lorsque la question des coûts élevés de démarrage des projets sera réglée.

Selon les témoins, le secteur minier représente un créneau pour les entreprises et les investisseurs canadiens en Turquie<sup>189</sup>. Le Canada et les entreprises canadiennes, qui figurent parmi les leaders mondiaux de l'exploitation minière et les plus importants producteurs de minéraux et de métaux, ont acquis une réputation internationale dans le secteur minier. Certaines sociétés canadiennes sont présentes en Turquie, notamment Eldorado Gold, qui est responsable de la plus grande mine du pays, Inmet Mining, qui exploite l'une des plus grandes mines de cuivre de la Turquie, et Frontline Gold et Alamos Gold, qui ont récemment investi dans le secteur minier turc<sup>190</sup>. En outre, SNC-Lavalin participe à la conception et à la construction d'une usine de transformation du nickel, et, selon le Conseil d'affaires Canada-Turquie, Silvermet envisage d'effectuer un investissement considérable dans l'exploitation et la production de zinc en Turquie<sup>191</sup>.

Le comité a appris que le Canada est bien perçu par le secteur minier turc et que les investisseurs canadiens seraient les bienvenus<sup>192</sup>. Plus particulièrement, les témoins ont indiqué qu'il pourrait y avoir un potentiel considérable pour les entreprises canadiennes dans le secteur de l'exploitation de l'or, qui est en pleine croissance en Turquie<sup>193</sup>.

### 3. Énergie

Selon les témoins entendus par le comité, les capacités de production du Canada sont bien adaptées au secteur de l'énergie de la Turquie. La Turquie cherche à diversifier ses sources d'importation énergétique et à améliorer sa production nationale. Le comité a appris que, par conséquent, il existe un marché en Turquie pour l'expertise canadienne en développement de sources d'énergie conventionnelle, renouvelable et nucléaire.

---

<sup>186</sup> « Like a Rock: Review Mining », *Turkey 2012: The Business Year*, 2012, p. 97.

<sup>187</sup> Table ronde avec des représentants de sociétés minières canadiennes, Istanbul, Turquie, 19 mars 2013.

<sup>188</sup> Table ronde avec des représentants de sociétés minières canadiennes, Istanbul, Turquie, 19 mars 2013.

<sup>189</sup> EDC, 41:1, fascicule n° 17, p. 35; TCCC, 41:1, fascicule n° 21, p. 8; Al-Katib, 41:1, fascicule n° 23, p. 35.

<sup>190</sup> CTBC, 41:1, fascicule n° 17, p. 54.

<sup>191</sup> CTBC, 41:1, fascicule n° 17, p. 54.

<sup>192</sup> Table ronde avec des représentants de sociétés minières canadiennes, Istanbul, Turquie, 19 mars 2013.

<sup>193</sup> Table ronde avec des représentants de sociétés minières canadiennes, Istanbul, Turquie, 19 mars 2013.



La Turquie est un grand consommateur énergétique et dépend de l'importation pour soutenir plus de 90 % de sa consommation totale de combustibles liquides. Selon la United States Energy Information Administration, de tous les pays de l'OCDE, la Turquie a connu la plus forte croissance de la demande en énergie au cours des deux dernières années, et l'on prévoit que la consommation énergétique doublera au cours des 10 prochaines années<sup>194</sup>. La Turquie veut donc trouver des sources d'énergie alternatives afin de diminuer sa dépendance à l'importation de pétrole et son déficit actuel<sup>195</sup>. Des témoins ont indiqué que le gouvernement a effectué des investissements considérables pour appuyer l'infrastructure énergétique et le développement de la production d'énergie nationale. Il a de plus mis en place des incitatifs pour encourager le développement de l'énergie renouvelable, comme l'énergie solaire, éolienne et hydroélectrique, et a élaboré un plan pour la construction de réacteurs nucléaires<sup>196</sup>. La Turquie a également des plans pour l'expansion de son réseau de distribution de l'énergie. Le pays est devenu un carrefour en matière d'énergie dans la région située entre la mer Caspienne, le Moyen-Orient et l'Europe<sup>197</sup>. Plusieurs gazoducs en Turquie relient les marchés européens aux réserves de gaz de l'Asie centrale<sup>198</sup>.

Le comité a appris que le Canada pourrait jouer un rôle important dans le secteur nucléaire émergent en Turquie. Les deux pays ont signé une entente sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, qui établit un cadre de coopération bilatérale. Selon Husan Murat Mercan, sous-ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, la Turquie est intéressée à coopérer avec le Canada dans le secteur de l'énergie nucléaire, plus particulièrement en ce qui concerne la recherche et la gestion<sup>199</sup>.

Les témoins ont également fait part des possibilités de collaboration entre les entreprises canadiennes et turques dans le domaine du développement de l'énergie renouvelable. SNC-Lavalin a des opérations au sein du secteur énergétique de la Turquie et offre à l'heure actuelle des services d'ingénierie et de construction pour les centrales hydroélectriques. Comme l'a indiqué le Conseil d'affaires Canada-Turquie, certaines sociétés d'énergie renouvelable canadiennes concentrent leurs efforts en Turquie. Par exemple, la société ontarienne Canadian Solar Inc. a annoncé qu'elle avait obtenu un contrat d'approvisionnement de modules solaires en Turquie, et la société d'énergie éolienne Free Breeze, établie en Turquie, offre ses services tant à l'échelle nationale que régionale<sup>200</sup>. Reconnaisant les occasions et la croissance potentielles dans le secteur énergétique turc, le comité estime que les entreprises canadiennes devraient participer au développement de ce secteur d'avenir en Turquie.

---

<sup>194</sup> United States Energy Information Administration, [Turkey Overview](#), février 2013.

<sup>195</sup> Isinak, 41:1, fascicules n° 22, p. 9.

<sup>196</sup> ICC, Istanbul, Turquie, 19 mars 2013.

<sup>197</sup> O'Daly, 41:1, fascicule n° 17, p. 72.

<sup>198</sup> Agriculture et Agroalimentaire Canada, [Agroalimentaire Rapport sur le passé, le présent et l'avenir : Turquie](#), janvier 2011.

<sup>199</sup> Husan Murat Mercan, sous-ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Ankara, Turquie, 22 mars 2013.

<sup>200</sup> CTBC, 41:1, fascicule n° 17, p. 54.

#### 4. Infrastructures et transports

Les entreprises canadiennes ont l'occasion de profiter des grands investissements en infrastructure qu'effectue à l'heure actuelle la Turquie. Le gouvernement turc a récemment annoncé une série d'initiatives et d'investissements dans ce domaine pour stimuler la croissance économique. L'ISPAT a indiqué au comité que le gouvernement turc entend réaliser d'ici 2023 d'ambitieux projets et plans d'amélioration représentant environ 400 milliards de dollars<sup>201</sup>. Il a également souligné le fait que le gouvernement turc compte doubler le nombre d'autoroutes à péage et agrandir considérablement le réseau ferroviaire. En outre, la Turquie veut agrandir l'aéroport d'Istanbul pour en faire le plus grand aéroport au monde. EDC a signalé qu'Istanbul figure parmi les candidates présélectionnées pour l'organisation des Jeux olympiques de 2020 et que, si elle devient hôte, de grands projets d'infrastructures seraient mis en branle<sup>202</sup>.

Le comité est d'accord avec les témoins sur le fait que l'infrastructure, au même titre que l'agriculture, l'exploitation minière et l'énergie, est un secteur où les capacités d'approvisionnement du Canada sont bien adaptées aux besoins de la Turquie<sup>203</sup>. Selon Murat Özdemir, de l'ISPAT, les entreprises canadiennes peuvent contribuer au secteur de l'infrastructure de la Turquie en qualité de bailleurs de fonds, de propriétaires ou d'exploitants<sup>204</sup>. Le Conseil d'affaires Canada-Turquie a indiqué qu'il existe un certain nombre de projets d'ingénierie potentiels pour les entreprises canadiennes en Turquie, comme la construction de ponts, d'autoroutes ou d'aéroports<sup>205</sup>. Bombardier prend part actuellement à des projets de transports en Turquie, notamment à un projet ferroviaire pour le système de métro d'Ankara<sup>206</sup>.

L'aviation est un autre secteur ayant connu une croissance marquée en Turquie puisque Istanbul tente de devenir une plaque tournante du transport international<sup>207</sup>. On remarque donc une hausse de la demande pour la construction, l'entretien, la remise au point et la réparation d'aéronefs en Turquie, ce qui pourrait constituer des occasions pour les entreprises canadiennes<sup>208</sup>. Le MAECI a indiqué que le marché turc était de plus en plus attrayant pour les entreprises aérospatiales canadiennes<sup>209</sup>. Par exemple, on compte 19 avions d'affaires de Bombardier en exploitation en Turquie, et l'entreprise turque Atlasjet a signé avec Bombardier une lettre d'intention pour

---

<sup>201</sup> Özdemir, 41:1, fascicule n° 24, p. 12.

<sup>202</sup> EDC, 41:1, fascicule n° 17, p. 35.

<sup>203</sup> EDC, 41:1, fascicule n° 17, p. 37.

<sup>204</sup> Özdemir, 41:1, fascicule n° 24, p. 12.

<sup>205</sup> CTBC, 41:1, fascicule n° 17, p. 54.

<sup>206</sup> Bombardier, [Ankara, Turquie](#).

<sup>207</sup> Le gouvernement turc a annoncé son intention de construire le plus grand aéroport au monde à Istanbul. Barkey, 41:1, fascicule n° 20, p. 29.

<sup>208</sup> MAECI, *Relations commerciales Canada-Turquie dans le domaine agricole*, note d'information fournie au comité, mars 2013; Barkey, 41:1, fascicule n° 20, p. 28; table ronde avec les consuls généraux, Istanbul, Turquie, 18 mars 2013.

<sup>209</sup> MAECI, 41:1, fascicule n° 17, p. 11.

l'acquisition de dix avions de ligne à réaction avec possibilité d'achat de cinq avions supplémentaires<sup>210</sup>. À mesure que la Turquie deviendra une destination touristique de choix, les entreprises canadiennes pourraient voir se profiler des occasions d'affaires dans le secteur de l'aérospatiale en pleine croissance.

## **B. Jeter des ponts**

Au cours des audiences et de la mission d'étude du comité, les témoins ont indiqué à plusieurs reprises qu'instituer une compréhension mutuelle est l'un des défis à relever afin de renforcer les relations commerciales entre le Canada et la Turquie. Le comité a appris que les milieux d'affaires au Canada et en Turquie ne sont généralement pas conscients des occasions commerciales qu'offre chaque pays<sup>211</sup>. Par exemple, l'Association indépendante des hommes d'affaires et industriels turcs (MUSIAD) a indiqué que le milieu des affaires et le contexte réglementaire du Canada sont méconnus en Turquie<sup>212</sup>. Les témoins ont noté que le renforcement de la compréhension réciproque entre les deux pays améliorerait les relations et faciliterait le dialogue sur les questions bilatérales.

Les relations diplomatiques entre le Canada et la Turquie pourraient bénéficier d'une meilleure compréhension mutuelle. Au moment d'entreprendre son étude, le comité était conscient des divergences d'opinion à propos du génocide arménien de 1915 et s'est fait rappeler cet état de fait tout au long de son étude. Chargé d'évaluer les relations entre le Canada et la Turquie et les moyens disponibles pour les renforcer, le comité souligne que les divergences d'opinion fondamentales n'ont pas fait obstacle à l'objectif de préserver, voire intensifier les relations bilatérales avec d'autres pays.

Le comité propose que le Canada redouble d'efforts pour exhorter à la réconciliation l'Arménie et la Turquie, soulignant que les protocoles de Zurich sur la normalisation des relations arméno-turques constituent la meilleure voie à suivre. Il estime par ailleurs que l'accélération et la poursuite du dialogue constant au niveau politique aideront le Canada et la Turquie à progresser sur les plans commercial et diplomatique. Les paragraphes qui suivent approfondissent ce point de vue.

### **1. L'approfondissement de l'engagement politique**

L'un des principaux messages qu'a entendus le comité est le fait que, en Turquie, les relations entre les gouvernements, plus particulièrement aux niveaux supérieurs, jouent un rôle clé dans le déroulement des affaires. Le gouvernement turc exerce une très grande autorité ou influence sur l'économie du pays, notamment sur les grands projets, les soumissions et les secteurs

---

<sup>210</sup> Ross Marowitz, « [Bombardier sees Turkey as potential 'breakout market'](#) », *iPolitics*, 30 août 2012.

<sup>211</sup> TCCC, 41:1, fascicule n° 21, p. 10; Al-Katib, fascicule n° 23, p. 42.

<sup>212</sup> MUSIAD, Istanbul, Turquie, 18 mars 2013.

stratégiques. **Les témoins ont souligné qu'un engagement solide de la part du gouvernement canadien par rapport à la Turquie à tous les niveaux, mais surtout aux plus hautes instances politiques, est essentiel pour renforcer les relations entre les deux pays et accroître la visibilité du Canada en Turquie.**

Le comité est encouragé par le nombre croissant de visites ministérielles bilatérales et d'envois de délégations canadiennes prestigieuses en Turquie. Depuis 2009, les ministres canadiens des Affaires étrangères, du Commerce international, de la Défense nationale, de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, et de la Citoyenneté et de l'Immigration se sont rendus en Turquie. Au chapitre du commerce, Ankara et Istanbul ont accueilli, en 2009, la plus grande mission commerciale canadienne en Turquie. Dirigée par le Conseil d'affaires Canada-Turquie, la mission était composée de 30 entreprises venant de partout au Canada et de représentants de trois provinces et de trois organismes fédéraux. Environ les deux tiers des entreprises participantes en étaient à leur première visite en Turquie<sup>213</sup>.

Le comité est d'accord avec les témoins sur le fait que les visites de personne de marque jouent un rôle très important pour accroître la visibilité du Canada en Turquie et créer les liens économiques et politiques auxquels il aspire<sup>214</sup>. **Le comité souligne qu'il est essentiel de favoriser le dialogue positif et constructif dans les plus hautes sphères politiques pour aider les entreprises canadiennes à réussir en Turquie. L'engagement politique accru permet de soutenir d'autres initiatives et d'augmenter leur contribution. Aussi, les efforts déployés à cet égard doivent être soutenus et constants si l'on veut qu'ils profitent réellement à l'approfondissement des liens entre le Canada et la Turquie.** Certains témoins ont noté à cet égard le fait que les premiers ministres des deux pays n'ont pas encore participé à une réunion bilatérale; ils n'ont eu des discussions que dans le cadre de rencontres multilatérales.

En plus de proposer l'augmentation du nombre de visites de haut niveau, le comité a convenu de présenter au gouvernement du Canada la suggestion du coprésident adjoint du BDP, qui estime que le Canada pourrait approfondir son engagement politique auprès de la Turquie en jouant un rôle de médiateur dans le dossier kurde, comme il l'a fait dans le conflit nord-irlandais<sup>215</sup>.

## RECOMMANDATION 1

**Que le gouvernement du Canada maintienne un engagement constant à l'égard du gouvernement de la République de Turquie aux plus hautes instances politiques afin de créer des rapports bilatéraux renouvelés et plus significatifs.**

---

<sup>213</sup> CTBC, 41:1, fascicule n° 17, p. 52.

<sup>214</sup> DEIK, Istanbul, Turquie, 19 mars 2013; CTBC, 41:1, fascicule n° 17, p. 55; TCCC, 41:1, fascicule n° 21, p. 10.

<sup>215</sup> BDP, Ankara, Turquie, 22 mars 2013.

## 2. Négociation d'un accord de libre-échange

Le comité est d'avis que l'une des principales mesures que pourrait prendre le gouvernement du Canada pour approfondir ses relations avec la Turquie consisterait à accélérer les négociations sur un accord de libre-échange bilatéral. Selon le MAECI, en octobre 2009, la Turquie a manifesté son intérêt de conclure un accord de libre-échange avec le Canada. Les représentants des deux pays se sont rencontrés à Ottawa, en février 2010, et à Ankara, en octobre 2010, pour discuter de leurs intérêts respectifs relativement à d'éventuelles négociations à ce sujet. En août 2010, le gouvernement du Canada a entamé un processus de consultations publiques sur un accord entre le Canada et la Turquie<sup>216</sup>. Le MAECI a indiqué que, nonobstant les discussions initiales, la volonté du gouvernement turc d'établir un accord de libre-échange ambitieux et exhaustif ne s'était pas encore concrétisée. Au cours de son témoignage devant le comité, le MAECI a affirmé : « Le Canada poursuit ses discussions avec la Turquie afin d'établir l'intérêt de ce pays à négocier un tel accord concernant les secteurs importants pour l'industrie canadienne<sup>217</sup>. »

La Turquie a établi un réseau d'accords de libre-échange et une union douanière avec l'Union européenne, ce qui laisse croire que le pays reconnaît les avantages économiques des ententes de ce type. Le comité est encouragé par les propos du ministre turc du Commerce, qui a manifesté sa volonté et la nécessité de reprendre les négociations sur un éventuel accord de libre-échange entre le Canada et la Turquie. Le comité encourage fortement le gouvernement du Canada à soutenir le projet d'accord de libre-échange avec la Turquie et à engager immédiatement avec le gouvernement de la République de Turquie un dialogue pour déterminer si les deux parties peuvent trouver un terrain d'entente. La Turquie, comme le Canada, est un pays commerçant et les gouvernements devraient collaborer afin d'établir un accord mutuellement avantageux. Le potentiel est si grand que même un accord modeste présenterait des avantages considérables. À cette fin, le comité recommande :

### RECOMMANDATION 2

**Que le gouvernement du Canada désigne la Turquie comme une priorité stratégique commerciale et accélère les négociations avec le gouvernement de la République de Turquie en vue de conclure un accord de libre-échange.**

---

<sup>216</sup> « [Consultations sur d'éventuelles négociations en vue d'un accord de libre-échange avec la Turquie](#) », *Gazette du Canada*, 7 août 2010.

<sup>217</sup> MAECI, 41:1, fascicule n° 17, p. 20.

### 3. La promotion des partenariats

Le comité s'est fait dire que, dans le milieu des affaires turc, il est essentiel d'entretenir et de développer des relations personnelles, en partie parce que le secteur commercial est largement composé de conglomerats familiaux qui opèrent essentiellement au moyen de contacts personnels et familiaux<sup>218</sup>. Des témoins ont d'ailleurs indiqué que l'une des façons pour les entreprises canadiennes de percer le marché turc consiste à s'allier à un partenaire local pour établir une coentreprise. Comme l'a souligné EDC, « [p]our être respectées sur le marché, les entreprises canadiennes doivent être présentes sur place et elles doivent montrer qu'elles entendent y rester durablement<sup>219</sup> ». Ces partenariats sont également essentiels pour comprendre la langue et la culture des affaires de la région et ainsi faciliter les relations commerciales. Ils impliquent cependant que les entreprises canadiennes visitent la Turquie et les entreprises turques, le Canada<sup>220</sup>. Comme l'a noté la Chambre de commerce Canada-Turquie, « [n]ous devons sensibiliser les entreprises et la population, et le seul moyen d'y arriver consiste à accroître le nombre de visites<sup>221</sup> ».

En outre, le comité estime qu'EDC, par l'entremise de son bureau au consulat du Canada à Istanbul, peut être un partenaire important pour les entreprises canadiennes<sup>222</sup>. Les témoins ont fait valoir qu'EDC a établi une forte présence en Turquie et qu'il appuie plus de 200 entreprises canadiennes en Turquie grâce à ses services de financement et de gestion du risque « sur le terrain »<sup>223</sup>. EDC peut faciliter l'harmonisation des capacités des entreprises canadiennes aux demandes du marché turc et fournir de l'information aux entreprises canadiennes sur les nouvelles occasions d'investissement ou de participation aux chaînes d'approvisionnement en Turquie. Le comité encourage fortement le gouvernement du Canada à renforcer la capacité d'EDC en Turquie et à promouvoir les partenariats entre les associations d'affaires du Canada et de la Turquie.

De même, compte tenu de la promotion active par le gouvernement turc de ses entreprises commerciales et des avantages qu'elles présentent à l'étranger, le comité ne doute pas que le gouvernement du Canada évalue les conséquences d'un tel appui pour les débouchés commerciaux et la compétitivité du Canada.

Au cours de la mission d'étude du comité, plusieurs représentants du gouvernement et gens d'affaires ont fait valoir la possibilité pour les entreprises canadiennes d'établir des partenariats avec la Turquie dans les pays tiers de l'Afrique, au Moyen-Orient et en Asie afin de tirer profit

---

<sup>218</sup> MAECI, 41:1, fascicule n° 17, p. 19.

<sup>219</sup> EDC, 41:1, fascicule n° 17, p. 35.

<sup>220</sup> DEIK, Istanbul, Turquie, 19 mars 2013.

<sup>221</sup> TCCC, 41:1, fascicule n° 21, p. 21.

<sup>222</sup> EDC, Istanbul, Turquie, 18 mars 2013.

<sup>223</sup> EDC, 41:1, fascicule n° 17, p. 35.

au maximum de leurs forces commerciales<sup>224</sup>. Par exemple, Hasan Murat Mercan, sous-ministre turc de l'Énergie et des Ressources naturelles, a indiqué qu'il y avait des possibilités de partenariat pour les entreprises canadiennes et turques dans le secteur de l'énergie dans les pays tiers comme l'Azerbaïdjan, la Libye et d'autres pays où la Turquie est présente<sup>225</sup>. Des témoins ont fait valoir que les entreprises turques connaissent bien les régions, y ont établi d'excellents réseaux d'affaires et qu'il y a en Turquie une culture du risque. Quant à elles, les entreprises canadiennes mettraient à contribution leurs connaissances et leur expertise des pays tiers, plus particulièrement dans le domaine du développement et de l'application des technologies de pointe.

Étant donné que les possibilités dans les pays tiers, particulièrement en Afrique, amènent à une concurrence de plus en plus forte du fait de la présence accrue d'acteurs dominants comme la Chine, le comité encourage le gouvernement du Canada à faciliter les occasions de participation à des appels d'offre conjoints mettant à profit l'expertise hautement spécialisée du Canada et les connaissances opérationnelles locales de la Turquie, pour hausser la compétitivité des deux pays. Les initiatives conjointes pourraient être particulièrement profitables pour les deux pays dans le cadre de projets crédibles pour lesquels la difficulté, pour chacun, réside dans le financement. En effet, la réputation du Canada en ce qui concerne ses partenaires du secteur bancaire s'apparie à la fiabilité relative des banques turques, comme l'a démontré la crise financière mondiale. Par ailleurs, ces initiatives pourraient bénéficier de la collaboration d'EDC et des agences gouvernementales turques pertinentes.

Il convient d'explorer les nouvelles formes de collaboration possibles, notamment en Afrique. Compte tenu de l'évolution de l'Afrique, de son potentiel économique et de ses besoins en croissance, le comité est d'avis que la stratégie de développement de la Turquie des 20 dernières années, orientée stratégiquement vers ce continent, est un élément à ne pas négliger.

Le comité recommande :

### **RECOMMANDATION 3**

**Que le gouvernement du Canada facilite les partenariats entre entreprises turques et canadiennes, y compris les initiatives novatrices de collaboration financière dans les pays tiers.**

---

<sup>224</sup> Ministre du Commerce et des Douanes, Ankara, Turquie, 21 mars 2013; Alamos Gold, Istanbul, Turquie, 19 mars 2013; Netaş, Istanbul, Turquie, 20 mars 2013.

<sup>225</sup> Sous-ministre de l'Énergie et des ressources naturelles, Ankara, Turquie, 22 mars 2013.

#### 4. Le développement des relations dans le domaine de l'éducation

Comme il l'a fait dans son rapport sur les relations entre le Canada et le Brésil, **le comité souligne le rôle de l'éducation comme moteur clé de l'approfondissement de l'engagement entre le Canada et la Turquie pour que fleurissent les occasions commerciales et d'investissement.** Selon Orhan Erdem, sous-ministre de l'Éducation nationale, la Turquie considère l'éducation comme une partie intégrante de la croissance économique. C'est pourquoi le pays effectue les investissements qui s'imposent dans une société moderne, hautement intégrée et tournée vers le monde<sup>226</sup>. Toutefois, malgré les efforts déployés pour assurer l'accès universel à l'éducation, le processus d'admission universitaire demeure très compétitif en Turquie : seuls 25 % des candidats aux examens d'admission sont admis<sup>227</sup>. Les témoins ont indiqué que de nombreux Turcs étudient à l'étranger, ce qui donne l'occasion aux établissements d'enseignement internationaux, y compris les établissements canadiens, d'accueillir des étudiants turcs<sup>228</sup>.

Selon les témoins, le Canada devrait miser sur les occasions que présente la « nouvelle Turquie » dans le domaine de l'éducation<sup>229</sup>. Toutefois, le comité a appris que les établissements d'enseignement canadiens sont relativement peu connus en Turquie<sup>230</sup>. On peut déduire en effet du petit nombre d'étudiants provenant de la Turquie inscrits dans les établissements canadiens que peu de Turcs sont au courant des possibilités d'études au Canada. En décembre 2011, on comptait 1 633 résidents temporaires turcs étudiant au Canada, et le MAECI estime que, si l'on tient compte du nombre d'étudiants qui viennent au Canada pour poursuivre leurs études pendant une période de six mois ou moins, il y aurait au total quelque 3 000 étudiants turcs au Canada<sup>231</sup>.

Des témoins ont mentionné l'inexistence d'une image de marque du Canada en Turquie ainsi que le manque d'efforts concertés pour faire connaître les établissements d'enseignement canadiens. Ils ont comparé ces lacunes aux efforts déployés par l'Australie, le Royaume-Uni et les États-Unis, des pays avec lesquels rivalise le Canada pour attirer des étudiants internationaux<sup>232</sup>.

Le comité est d'avis que les étudiants internationaux représentent un avantage pour le Canada. Parce qu'elle permet de créer des liens personnels entre les Canadiens et des étudiants d'autres

---

<sup>226</sup> Sous-ministre de l'Éducation, Ankara, Turquie, 21 mars 2013; MAECI, 41:1, fascicule n° 17, p. 10-11, 18.

<sup>227</sup> La pénurie de main-d'œuvre en Turquie est particulièrement sévère dans les établissements postsecondaires, où, selon le président du Conseil de l'éducation supérieure de la Turquie, il y a un manque de 50 000 membres du corps enseignant à combler. Yusuf Ziya Ozcan, président du Conseil de l'éducation supérieure de la Turquie, *Challenges to the Turkish Higher Education System*, 22<sup>e</sup> Conférence internationale sur l'éducation supérieure, Ankara, Turquie, juin 2011; Ambassade du Canada, Ankara, Turquie, 20 mars 2013.

<sup>228</sup> TCCC, 41:1, fascicule n° 21, p. 23; Ambassade du Canada, Ankara, Turquie, 20 mars 2013.

<sup>229</sup> EDC, 41:1, fascicule n° 17, p. 35.

<sup>230</sup> Consulat du Canada, Istanbul, Turquie, 18 mars 2013; Ambassade du Canada, Ankara, Turquie, 20 mars 2013.

<sup>231</sup> Citoyenneté et Immigration Canada, *Faits et chiffres 2011 – Aperçu de l'immigration : Résidents permanents et temporaires*; MAECI, note d'information fournie au comité, 5 décembre 2012.

<sup>232</sup> Table ronde avec des représentants d'entreprises canadiennes, Istanbul, Turquie, 18 mars 2013.



cultures, l'éducation internationale facilite le développement de relations positives entre les pays et les populations, ce qui a des effets bénéfiques à long terme, y compris dans le secteur du commerce. Gonzalo Peralta, directeur exécutif de Langues Canada, a indiqué au comité que l'éducation internationale au Canada a un effet positif sur l'image du Canada, promeut la diversité au sein de la société canadienne, établit des relations et des réseaux à long terme entre les personnes et génère des retombées positives pour l'économie canadienne<sup>233</sup>. Selon les conclusions d'une étude effectuée à la demande du MAECI en 2011, les étudiants internationaux au Canada ont dépensé, en 2010, plus de 7,7 milliards de dollars en droits de scolarité, en logement et en dépenses personnelles, une augmentation par rapport au montant de 6,5 milliards de dollars enregistré en 2008<sup>234</sup>.

Au cours de sa mission d'étude, le comité a appris que les établissements d'enseignement canadiens sont en mesure de répondre aux besoins de la Turquie dans ce domaine<sup>235</sup>. Par exemple, EDC a indiqué que l'enseignement à distance est un secteur « où le Canada a beaucoup à offrir et où EDC, idéalement avec un projet approprié, pourrait apporter une contribution sous la forme de service de nature financière<sup>236</sup> ». La recherche-développement est un autre secteur dans lequel, aux dires des témoins, les établissements d'enseignement canadiens pourraient faire valoir leur expertise à valeur ajoutée. Par exemple, le sous-ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles de la Turquie a mentionné que la Turquie cherche à accroître la capacité de recherche-développement de ses établissements d'enseignement au niveau des cycles supérieurs et a déclaré qu'elle pourrait profiter de l'expertise du Canada à cet égard<sup>237</sup>.

Un certain nombre d'initiatives illustrent les possibilités de renforcement de la coopération entre le Canada et la Turquie. En 2012, le Comité consultatif sur la Stratégie du Canada en matière d'éducation internationale a indiqué que la Turquie était l'un des marchés de l'éducation internationale ayant « le plus grand potentiel [...] pour le Canada » et qu'il faudrait y affecter des ressources en priorité pour faire la promotion de l'éducation internationale<sup>238</sup>. Dans son budget de 2013, le gouvernement du Canada a annoncé un financement de 23 millions de dollars sur

---

<sup>233</sup> Gonzalo Peralta, 41:1, fascicule n° 24, p. 24.

<sup>234</sup> Roslyn Kunin & Associates, Inc., *Impact économique du secteur de l'éducation internationale pour le Canada – mise à jour : Rapport finale*, mai 2012. Voir aussi Comité consultatif sur la Stratégie du Canada en matière d'éducation internationale, *L'éducation internationale : un moteur-clé de la prospérité future du Canada – Rapport final*, août 2012.

<sup>235</sup> MAECI, 41:1, fascicule n° 17, p. 10-11; ministre du Commerce et des Douanes, Ankara, Turquie, 21 mars 2013; sous-ministre de l'Éducation nationale, Ankara, Turquie, 21 mars 2013; sous-ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Ankara, Turquie, 22 mars 2013; table ronde avec des représentants d'entreprises canadiennes, Istanbul, Turquie, 18 mars 2013; Bryan Henderson, 41:1, fascicule n° 24, p. 32.

<sup>236</sup> EDC, 41:1, fascicule n° 17, p. 41.

<sup>237</sup> Sous-ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Ankara, Turquie, 22 mars 2013.

<sup>238</sup> Le comité consultatif a été créé en octobre 2011, « afin de fournir un encadrement et une orientation pour le développement, la mise en œuvre et l'évaluation d'une stratégie canadienne en matière d'éducation internationale », et, plus particulièrement, pour déterminer comme le Canada peut attirer les meilleurs étudiants internationaux. Comité consultatif sur la Stratégie du Canada en matière d'éducation internationale, *L'éducation internationale : un moteur-clé de la prospérité future du Canada – Rapport final*, août 2012.

deux ans pour la mise en œuvre de la Stratégie du Canada en matière d'éducation internationale<sup>239</sup>. Le budget prévoit également un investissement de 42 millions de dollars sur deux ans pour « accroître la capacité de traitement des demandes croissantes aux termes du Programme des résidents temporaires, ce qui contribuera à assurer un traitement efficace et en temps opportun<sup>240</sup> ».

Le comité encourage le gouvernement du Canada à maintenir sa volonté politique et les ressources nécessaires pour poursuivre sur la lancée de ces récentes initiatives. Le Canada ne peut pas se croiser les bras et espérer que les Turcs le choisissent comme destination d'études internationales. Le marché des étudiants internationaux est très compétitif et le Canada doit promouvoir de manière proactive ses établissements comme des destinations d'études de choix. Dans ce contexte, **le comité estime que le Canada doit établir des relations avec les responsables du domaine de l'éducation en Turquie et investir davantage dans la promotion du Canada comme destination d'étude.**

#### a. Accord sur la mobilité des jeunes

Selon certains témoins, le premier ministre Erdoğan a, depuis son arrivée au pouvoir, accordé la priorité à la création d'emplois, plus particulièrement pour les jeunes. Compte tenu des priorités de la Turquie en matière d'éducation et de formation, **un accord sur la mobilité des jeunes permettant aux jeunes Turcs de travailler et d'étudier au Canada pendant au plus un an donnerait aux Turcs et aux Canadiens la chance de vivre une expérience d'étude et d'emploi sans égal et les amènerait à contribuer davantage à la vie sociale et économique de leur pays.** À l'heure actuelle, le Canada a conclu des accords de ce type avec des pays comme le Chili, l'Ukraine, la Pologne, la Grèce et la Croatie<sup>241</sup>. Toutefois, vu les pressions que connaît le Canada en matière d'emploi, il est important que les dispositions de l'accord soient adaptées aux conditions du marché du travail. Reconnaisant l'intérêt témoigné à l'égard de l'accentuation des échanges, le comité recommande :

### RECOMMANDATION 4

**Que le gouvernement du Canada entreprenne de conclure un accord sur la mobilité des jeunes avec le gouvernement de la République de Turquie, accord qui pourrait englober les jeunes professionnels et les stages coopératifs à l'étranger et fixerait des quotas raisonnables pour chaque catégorie.**

---

<sup>239</sup> Budget 2013, [Chapitre 3.1 : Jumeler les Canadiens et les emplois disponibles.](#)

<sup>240</sup> Budget 2013, [Chapitre 3.1 : Jumeler les Canadiens et les emplois disponibles.](#)

<sup>241</sup> MAECI, [Expérience internationale Canada.](#)

## b. La marque du Canada

Reprenant les propos de témoins ayant comparu dans le cadre d'autres études du comité, **les témoins ont indiqué à plusieurs reprises que le renforcement et la promotion de « l'image de marque du Canada » profiteraient considérablement aux efforts déployés pour mieux faire connaître le Canada en Turquie**<sup>242</sup>. L'efficacité d'une telle démarche résiderait dans l'adaptation de l'image aux particularités du pays cible. Même si ce n'était qu'au sens large, cette image mettrait en valeur les atouts du Canada et le ferait se démarquer de ses concurrents dans tous les secteurs – une stratégie encore plus importante que de promouvoir les relations commerciales. Elle représenterait le nouveau Canada d'aujourd'hui, un pays ouvert sur le monde et innovateur dans le domaine des technologies des ressources naturelles et de l'agriculture, et un chef de file en matière de transfert du savoir et de l'expertise. Qui plus est, **l'éducation est un secteur clé où le Canada peut établir sa réputation et se poser comme un avantage au chapitre de l'innovation et des applications technologiques. Cette stratégie serait implantée sans tarder en Turquie**. Comme il l'a fait dans ses autres rapports, le comité recommande :

### RECOMMANDATION 5

**Que le gouvernement du Canada élabore une stratégie de politique étrangère mettant en valeur l' image de marque du Canada et ses avantages, notamment dans les domaines de technologie et de l' éducation.**

## 5. Le transfert de connaissances et la technologie

Les témoins représentant les gouvernements et les entreprises ont grandement encouragé le Canada à s'allier à la Turquie afin de faciliter le transfert des connaissances et des expériences dans différents secteurs et dans le monde des affaires en général<sup>243</sup>. À cet égard, les témoins ont indiqué que, malgré les efforts déployés par la Turquie pour améliorer sa capacité de recherche et de développement, on ne répond pas suffisamment rapidement aux besoins du pays pour appuyer le programme économique turc et stimuler une forte croissance commerciale<sup>244</sup>.

Des témoins ont fait valoir que le Canada et la Turquie devraient coopérer pour faciliter le transfert de connaissances, de conseils techniques et de l'expertise sur la gouvernance, la réglementation, l'octroi de permis et la gestion des ressources ainsi que dans le domaine de la

---

<sup>242</sup> Consulat du Canada, Istanbul, Turquie, 18 mars 2013; table ronde avec des représentants d'entreprises canadiennes, Istanbul, Turquie, 18 mars 2013.

<sup>243</sup> Ministre du Commerce et des Douanes, Ankara, Turquie, 21 mars 2013.

<sup>244</sup> Netaş, Istanbul, Turquie, 20 mars 2013.

recherche et du développement<sup>245</sup>. Plus particulièrement, les témoins ont noté qu'une coopération de ce genre devrait générer une valeur ajoutée. Selon le ministre turc du Commerce, le transfert des connaissances peut s'effectuer au moyen d'échanges au sein de la communauté scientifique et technologique, et le sous-ministre turc de l'Énergie et des Ressources naturelles a indiqué que la tenue d'ateliers sur la gestion de l'énergie renouvelable et l'énergie nucléaire représente une autre façon d'assurer le transfert des connaissances<sup>246</sup>. Le comité a également appris au cours de sa mission d'étude que le Canada, à titre de leader mondial dans le secteur de l'exploitation minière, serait un partenaire avantageux pour la Turquie puisqu'il pourrait mettre à contribution les expériences tirées de son propre système de réglementation et de gouvernance ainsi que de ses normes en matière d'exploitation minière<sup>247</sup>. La Turquie se tourne vers l'énergie nucléaire pour répondre à ses besoins énergétiques à court terme, et les témoins ont dit que les sociétés canadiennes pourraient constituer une source importante d'information et d'expertise<sup>248</sup>. Plus particulièrement, ils ont indiqué que le Canada pourrait être un partenaire utile, notamment dans les domaines de la recherche, du transfert de technologies et du savoir-faire en matière de sécurité nucléaire<sup>249</sup>.

Les partenariats visant le transfert de connaissances s'appuieraient sur les excellentes occasions technologiques existantes qui permettent de renforcer les relations commerciales entre le Canada et la Turquie. La Turquie est avide de technologie et effectue des investissements considérables dans les technologies de l'information et des communications<sup>250</sup>. Sa population est jeune et, avec ses 35 millions d'internautes, elle se classe au 14<sup>e</sup> rang mondial pour ce qui est du nombre d'utilisateurs d'Internet<sup>251</sup>. L'une des priorités du gouvernement turc est de faire en sorte que chaque enfant possède un ordinateur; en 2011, il a annoncé le projet [FATIH](#), qui vise à distribuer 15 millions de tablettes à 600 000 classes de 40 000 écoles au cours des quatre prochaines années<sup>252</sup>. Les entreprises canadiennes ont également l'occasion de participer au volet technologique du secteur de l'éducation en Turquie. Plusieurs entreprises canadiennes sont d'ailleurs déjà actives dans ce domaine. Par exemple, l'entreprise canadienne SMART Technologies, dont le comité a rencontré un représentant à Istanbul, travaille avec le ministère

---

<sup>245</sup> Table ronde avec des représentants de sociétés minières canadiennes, Istanbul, Turquie, 19 mars 2013; sous-ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Ankara, Turquie, 22 mars 2013.

<sup>246</sup> Ministre du Commerce et des Douanes, Ankara, Turquie, 21 mars 2013; sous-ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Ankara, Turquie, 22 mars 2013.

<sup>247</sup> Table ronde avec des représentants de sociétés minières canadiennes, Istanbul, Turquie, 19 mars 2013; sous-ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Ankara, Turquie, 22 mars 2013.

<sup>248</sup> Alamos Gold, Istanbul, Turquie, 19 mars 2013.

<sup>249</sup> Sous-ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Ankara, 22 mars 2013.

<sup>250</sup> TCCC, 41:1, fascicule n° 21, p. 20.

<sup>251</sup> CTBC, 41:1, fascicule n° 17, p. 57.

<sup>252</sup> « [Turkish companies want to bring tablets to 15 million students](#) », *TabTimes*, 8 novembre 2011; EDC, 41:1, fascicule n° 17, p. 42.; Blackberry, Istanbul, Turquie, 18 mars 2013.

turc de l'Éducation nationale et a récemment remporté un contrat pour la fabrication de 5 000 tableaux interactifs pour des établissements d'enseignement trucs<sup>253</sup>.

La croissance de la classe moyenne turque et des revenus pourrait créer des occasions commerciales pour les sociétés canadiennes de technologie de l'information et de communications. Certains témoins entendus ont souligné le fait que les capacités d'approvisionnement du Canada correspondent à la demande en Turquie dans le domaine des télécommunications<sup>254</sup>. L'entreprise Blackberry, dont le siège se trouve à Waterloo, a récemment ouvert un bureau en Turquie et a indiqué qu'il s'agit de l'un des pays européens où elle souhaite augmenter sa présence<sup>255</sup>.

Certains témoins ont fait valoir que le Canada a déjà des ententes de coopération en matière d'innovation avec d'autres pays, comme Israël, et ont indiqué que des partenariats semblables avec la Turquie étaient possibles<sup>256</sup>. De tels partenariats s'appuieraient sur les initiatives en place, notamment les récentes visites en Turquie de la Commission canadienne des sciences et de la technologie et du président du Conseil national de recherches du Canada, et les discussions exploratoires entre Terry Matthews et Netaş, ancienne filiale de Nortel, concernant les occasions de recherche et de développement technologique<sup>257</sup>.

Pour appuyer le rôle important que jouent les occasions de transfert de connaissances dans l'approfondissement des relations commerciales entre le Canada et la Turquie et encourager la compréhension réciproque, le comité recommande :

## RECOMMANDATION 6

**Que le gouvernement du Canada envisage de conclure des protocoles d'entente avec le gouvernement de la République de Turquie dans les domaines des sciences, de la technologie, des mines et de l'énergie.**

---

<sup>253</sup> Table ronde avec des représentants d'entreprises canadiennes, Istanbul, Turquie, 18 mars 2013; sous-ministre de l'Éducation nationale, Ankara, Turquie, 21 mars 2013; SMART, « [Smart Wins Large Scale Education Tender in Turkey](#) », communiqué de presse, 31 juillet 2012.

<sup>254</sup> EDC, 41:1, fascicule n° 17, p. 35; TCCC, 41:1, fascicule n° 21, p. 8.

<sup>255</sup> Blackberry, Istanbul, Turquie, 18 mars 2013.

<sup>256</sup> Netaş, Istanbul, Turquie, 20 mars 2013.

<sup>257</sup> Netaş, Istanbul, Turquie, 20 mars 2013.

## IV. LE RESSERREMENT DE LA COOPÉRATION ENTRE LE CANADA ET LA TURQUIE DANS LA RÉGION

Le comité est d'accord avec les témoins qui ont souligné que les priorités de la Turquie dans la région peuvent représenter une base importante sur laquelle fonder le resserrement des relations entre le Canada et la Turquie<sup>258</sup>. Comme l'a noté Murad Al-Katib, « [c]ompte tenu de la situation presque catastrophique dans les pays voisins, la Turquie présente une excellente occasion pour le Canada d'aider à façonner cette région qui sera importante pour nous sur les plans politique et économique<sup>259</sup> ». À cet égard, le Canada partage bon nombre des priorités régionales de la Turquie<sup>260</sup>.

Dans la foulée du Printemps arabe, le Canada a concentré ses efforts pour appuyer la transition vers la démocratie et le développement économique de manière à encourager la stabilité et la prospérité dans la région. Pour ce faire, le Canada a accordé près de 110 millions de dollars canadiens à l'aide au développement dans la région par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). En Libye, le Canada a appuyé la mission de l'OTAN, mais a aussi fourni 10,6 millions de dollars en aide humanitaire pour appuyer la stabilité, la démocratisation et l'établissement de la primauté du droit après la fin du conflit. Comme la Turquie, le Canada a également des intérêts commerciaux dans les secteurs du pétrole et du gaz, de l'infrastructure, des TIC, de l'éducation et de l'aérospatiale en Libye<sup>261</sup>.

En ce qui concerne la crise en Syrie, le Canada a fortement appuyé l'opposition syrienne et a appelé à une transition pacifique vers une Syrie post-Assad démocratique et pluraliste. Il a également manifesté ses préoccupations au sujet de l'escalade de la violence et du risque accru pour la stabilité de la région causé par l'expansion des activités terroristes. Dans le but de mettre un terme au conflit, le Canada s'est joint au groupe des Amis de la Syrie, aux côtés de la Turquie et d'autres pays de la communauté internationale. Le Canada a, comme la Turquie, imposé des sanctions bilatérales contre le régime syrien. Il faut noter que le Canada partage les préoccupations de la Turquie en ce qui concerne la situation des réfugiés syriens. Le Canada a d'ailleurs donné 1,5 million de dollars canadiens à la Société turque du Croissant-Rouge pour aider la Turquie à prendre des mesures par rapport aux réfugiés et a offert de l'aide supplémentaire au pays pour gérer de la situation<sup>262</sup>.

Qu'il s'agisse d'encourager la normalisation des relations avec Israël, d'persuader de la coopération de l'Iran avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) concernant son programme nucléaire ou de promouvoir du développement économique de l'Égypte au moyen de

---

<sup>258</sup> Alessandri, 41:1, fascicule n° 20, p. 7, 10.

<sup>259</sup> Al-Katib, 41:1, fascicule n° 23, p. 38.

<sup>260</sup> Idiz, *Taraf*, Ankara, Turquie, 21 mars 2013; Alessandri, 41:1, fascicule n° 20, p. 14.

<sup>261</sup> MAECI, *Le point sur le Printemps arabe*, note d'information fournie au comité, mars 2013.

<sup>262</sup> MAECI, *La Syrie*, note d'information fournie au comité, mars 2013.

programmes d'emploi et de formation pour les jeunes, le Canada et la Turquie ont de nombreux intérêts communs dans la région. En outre, l'ouverture d'une mission canadienne à Bagdad pourrait faciliter l'engagement commun à l'égard de l'Iraq<sup>263</sup>.

L'emplacement géographique stratégique de la Turquie et ses relations avec d'autres pays ont déjà été intégrés aux opérations du gouvernement du Canada dans la région, ce qui illustre l'importance qu'accorde le Canada à la Turquie comme porte d'entrée. D'ailleurs, les missions diplomatiques du Canada à Ankara et à Istanbul, de même que la représentation d'EDC à Istanbul, utilisent la Turquie comme un centre à partir duquel ils mènent leurs opérations dans la région. La direction de l'immigration à Ankara, par exemple, est responsable des demandes de résidence permanente, de résidence temporaire (y compris les étudiants à long terme) et de permis d'étude, ainsi que des demandes relatives aux travailleurs qualifiés provenant de l'Iran, de l'Iraq, de l'Afghanistan, de la Syrie, de la Géorgie et de l'Azerbaïdjan. En outre, le comité a appris qu'Ankara est le centre de coordination des demandes urgentes de Canadiens se trouvant dans 65 pays d'Afrique, d'Europe et du Moyen-Orient. Le bureau d'EDC offre des services aux entreprises canadiennes implantées en Albanie, en Bosnie-Herzégovine, en Bulgarie, en Croatie, en Grèce, en Macédoine, au Monténégro, en Roumanie, en Serbie, en Slovénie, en Géorgie, en Azerbaïdjan et en Israël<sup>264</sup>. Par ailleurs, depuis Istanbul, le Canada surveille les risques à la sécurité régionale découlant de la migration légale et illégale transigeant par la Turquie, ainsi que du trafic de stupéfiants et d'autres formes de crime international<sup>265</sup>.

**Étant donné la forte similitude des priorités, le comité encourage le gouvernement du Canada à trouver des occasions permettant au Canada et à la Turquie de renforcer leurs activités conjointes dans des domaines d'intérêt commun,** plus particulièrement en raison du fait que les rapports ont tendance à évoluer rapidement dans la région et que la planification de l'aide se modifie en conséquence.

## V. CONCLUSION

Le moment est venu pour le Canada et la Turquie de renforcer leurs relations bilatérales et d'apprendre à mieux se connaître. En raison des progrès et des changements survenus au Canada et en Turquie au cours des deux dernières décennies, et vu les systèmes financiers relativement solides de chacun, les deux pays en sont presque arrivés à un point où ils peuvent profiter au maximum des avantages que peuvent leur procurer leurs relations bilatérales aux termes d'efforts soutenus et constants.

---

<sup>263</sup> MAECI, *Le Canada ouvre une mission diplomatique à Bagdad*, communiqué de presse, 1<sup>er</sup> avril 2013.

<sup>264</sup> EDC, *Ouverture d'une nouvelle représentation permanente d'Exportation et développement Canada à Istanbul, en Turquie*, communiqué de presse, 31 mai 2011.

<sup>265</sup> Ambassade du Canada, Ankara, Turquie, 20 mars 2013; Consulat du Canada, Istanbul, Turquie, 18 mars 2013.

Dans son rapport, le comité a choisi de mettre l'accent sur les stratégies immédiates les plus opportunes qui pourraient aider le Canada à atteindre un objectif aussi important. Prenant appui sur les efforts déployés par les représentants du gouvernement, les entreprises et les établissements d'enseignement, les recommandations du comité à l'intention du gouvernement du Canada touchant l'engagement aux plus hautes instances politiques, les entreprises commerciales, l'intensification des contacts individuels et le transfert de connaissances et de technologies visent à élargir les débouchés de manière accélérer l'atteinte des priorités internationales et commerciales du Canada.

Comme l'ont fait valoir les études antérieures du comité sur le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine, les approches à plusieurs niveaux misant sur la créativité font une grande différence dans un monde en évolution rapide. La diplomatie commerciale est certes essentielle, mais ce n'est pas suffisant. Il faut que les trois ordres de gouvernement travaillent en collaboration avec la société civile, les entreprises et les établissements d'enseignement canadiens pour que le Canada puisse réellement profiter des débouchés offerts par les économies émergentes. Comme l'indique le présent rapport, la Turquie offre un des exemples les plus éloquentes de réussite économique des deux dernières décennies.



## ANNEXE A – TÉMOINS

### Date de la réunion

### Organisme et porte-parole

**8 novembre 2012**

**Affaires étrangères et Commerce international Canada**

John Kur, directeur général, Direction de l'Europe et de l'Eurasie

Marie Gervais-Vidricaire, directrice générale, Groupe de travail pour la stabilisation et la reconstruction

Mark Bailey, directeur général, Direction générale du Moyen-Orient et du Maghreb

Jennifer May, directrice, Direction générale de la Turquie

**21 novembre 2012**

**Exportation et développement Canada**

Lewis Megaw, vice-président régional, Afrique, Europe et Moyen-Orient

Todd Winterhalt, vice-président, Développement des affaires, Marchés internationaux

**Conseil d'affaires Canada-Turquie**

Mike Ward, conseiller

Richard Mabley, gestionnaire, Développement des affaires

**22 novembre 2012**

**Economist Intelligence Unit**

Robert O'Daly, rédacteur en chef/économiste, Europe de l'Ouest

**6 février 2013**

**À titre personnel**

Emiliano Alessandri, chargé de recherche transatlantique, German Marshall Fund

Henri Barkey, professeur, Bernard L. et Bertha F. Cohen, Département des relations internationales de l'Université Lehigh

- 7 février 2013**      **À titre personnel**
- Ahmet T. Kuru, professeur agrégé en science politique, Université d'État de San Diego et chercheur invité, Brookings Doha Centre
- Howard Eissenstat, professeur adjoint, Histoire du Moyen-Orient, Université St. Lawrence
- 14 février 2013**      **Chambre de commerce Canada-Turquie**
- Enes Kula, directeur exécutif
- Mehmet N. Durmus, coordonnateur exécutif
- 27 février 2013**      **EMCA — Emerging Markets Capital Advisory Inc.:**
- Ozan Isinak, chef de direction
- 7 mars 2013**      **Alliance Grain Traders**
- Murad Al-Katib, président et chef de direction
- 17 avril 2013**      **Middle East Institute**
- Gönül Tol, directrice fondatrice, Centre d'études turques (par téléconférence)
- Agence de soutien et de promotion de l'investissement en Turquie**
- Murat Özdemir, conseiller national au Canada
- 18 avril 2013**      **Langues Canada**
- Gonzalo Peralta, directeur exécutif
- Université Carleton**
- Bryan Henderson, directeur de la formation professionnelle et du perfectionnement, École des affaires internationales Norman Paterson

## ANNEXE B – VOYAGE À ISTANBUL ET ANKARA, TURQUIE

NOM	TITRE ET ORGANISATION
M. John Holmes	<b>Ambassade du Canada en Turquie</b> Ambassadeur du Canada en Turquie
M. Shawn Steil	<b>Consulat du Canada à Istanbul</b> Chef de bureau et délégué commercial principal pour la Turquie
M. Zenon Woychyshyn	<b>Consulat du Canada à Istanbul</b> Représentant principal, Exportation et développement Canada
M. Jerry Murphy	<b>Consulat du Canada à Istanbul</b> Agent de liaison de l'Agence des services frontaliers du Canada
M. Oguz Kinik	<b>Scotiabank</b> Représentant principal
M. Bülent Göktuna	<b>MINEKS International</b>
M <sup>me</sup> Melis Balkan	<b>Centennial College</b> Coordonnatrice du bureau du représentant d'Istanbul
M. Celal Kavur	<b>Ekodan Aviation</b>
M. Burak Baktir	<b>SMART Technologies</b> Gestionnaire régional, Europe du Sud-Est
M <sup>me</sup> Jane Jamieson	<b>Digital Opportunity Trust / Springtec International Consulting</b> Présidente, Springtec International
M. Alberto Acito	<b>Blackberry</b> Directeur général, Europe du Sud-Est
M. Scott Kilner	<b>United States Consulate General</b> Consul General
M. Manoj Desai	<b>Consulat général des États-Unis</b> Consul honoraire
M. Gianluca Alberini	<b>Consulat général de l'Italie</b> Consul général

M <sup>me</sup> Françoise Pontois	<b>Consulat général de France</b> Consule générale adjointe
M. Ahmet Ciğer	<b>TUSKON</b> Vice-président
M. Şevket Can Tülümen	<b>Association indépendante des hommes d'affaires et industriels turcs (MUSIAD)</b> Membre du conseil, président de la commission des relations internationales
M. Arda Ermut	<b>Agence du soutien et de la promotion des investissements turcs (ISPAT)</b> Chef des partenariats public-privé
M. Talha Karataş	<b>Agence du soutien et de la promotion des investissements turcs (ISPAT)</b> Directeur de projet
M <sup>me</sup> Özlem Özyiğit	<b>YASED</b> Secrétaire générale
M. Iain Anderson	<b>Inmet/Cayeli Bakir</b> Directeur général
M. Umit Akdur	<b>El Dorado/Tuprag</b> Directeur général adjoint
M. Han Ilhan	<b>Alamos Gold</b> Vice-président des projets et gestionnaire national
M. Ertugrul Özkök	<b>Hürriyet Daily News</b>
M. Hugh Pope	<b>International Crisis Group</b>
M <sup>me</sup> Barçin Yinanç	<b>Hürriyet Daily News</b> Éditorialiste
M. Murat Yalçintaş	<b>Chambre de commerce d'Istanbul</b> Président, conseil exécutif
M <sup>me</sup> Öykü Selimoğlu	<b>Chambre de commerce d'Istanbul</b> Conseillère
M. Harun Kaya	<b>Gouverneur adjoint d'Istanbul</b>

M. Yilmaz Argüden	<b>Conseil d'affaires Canada-Turquie du DEIK</b> Président
M. Tamer Bozoklar	<b>Conseil d'affaires Canada-Turquie du DEIK</b> Membre du conseil
M. Ahmet Fak	<b>Conseil d'affaires Canada-Turquie du DEIK</b> Membre du conseil
M <sup>me</sup> Asli Akeniz Özelli	<b>Conseil d'affaires Canada-Turquie du DEIK</b> Coordonnatrice du Conseil
M. Müjdat Altay	<b>NETAŞ</b> Directeur général
M <sup>me</sup> Banu Tesal	<b>NETAŞ</b>
M <sup>me</sup> Tulay Yildirim	<b>Ambassade du Canada en Turquie</b> Conseillère en agriculture
M. Philippe Tremblay	<b>Ambassade du Canada en Turquie</b> Conseiller en questions politiques
M. David Marion	<b>Ambassade du Canada en Turquie</b> Conseiller (Administration)
M. Pascal Laurin	<b>Ambassade du Canada en Turquie</b> Gestionnaire des opérations (Immigration)
M. Loc Pham	<b>Ambassade du Canada en Turquie</b> Deuxième secrétaire (Commerce)
M <sup>me</sup> Feray Salman	<b>Plateforme conjointe des droits de l'homme</b> Coordonnatrice générale
M <sup>me</sup> Dilek Ertükel	<b>National Democratic Institute</b> Directeur national
M <sup>me</sup> Nur Batur	<b>Sabah</b> Journaliste
M. Mark Lewis	<b>Fonds monétaire international</b> Représentant résident principal en Turquie
S.E. M. Hayati Yazici	<b>Ministère du Commerce et des Douanes</b> Ministre des Douanes et du Commerce

M. Ömer Önhon	<b>Ministère des Affaires étrangères</b> Sous-secrétaire adjoint
M. Semih Idiz	<b>Taraf</b> Chroniqueur
M <sup>me</sup> Meliha Benli Altunişik	<b>Université technique du Moyen-Orient</b>
M. Suat Kiniklioğlu	<b>STRATIM Centre for Strategic Communication</b> Directeur
M. Volkan Bozkur	<b>Grande assemblée nationale de Turquie</b> Président, Comité des affaires étrangères
M. Orhan Erdem	<b>Ministère de l'Éducation nationale</b> Sous-ministre
M. H. Murat Mercan	<b>Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles</b> Sous-ministre
M. Kemal Kılıçdaroğlu	<b>Parti républicain du peuple (CHP)</b> Chairman
M. Nazmi Gür	<b>Parti de la paix et de la démocratie (BDP)</b> Adjoint au coprésident
S.E. M. Francis Joseph Ricciardone	<b>Ambassade des États-Unis d'Amérique</b> Ambassadeur
S.E. M. Ian Biggs	<b>Ambassade de l'Australie</b> Ambassadeur
S.E. M. Tahamoana Aisea Macpherson	<b>Ambassade de la Nouvelle-Zélande</b> Ambassadeur
M <sup>me</sup> Janet Dougal	<b>Ambassade de Royaume-Uni</b> Chef de mission adjointe
M. Bernard Chapdelaine	<b>Ambassade de France</b> Chef de mission adjoint
M. Thomas Kurz	<b>Ambassade de la République fédérale d'Allemagne</b> Chef de mission adjoint

M. Mehmet Süreyya **TIKA**  
Er Vice-président